

Atlas de la Biodiversité Communale de Porspoder (29)

-Inventaires ornithologiques-

Octobre 2023



Bécasseaux variables et sanderling, grands gravelots, photo Marie Hascoët

Atlas de la Biodiversité Communale de Porspoder (29)

-Inventaires ornithologiques-

Armel Bonneron¹

Octobre 2023

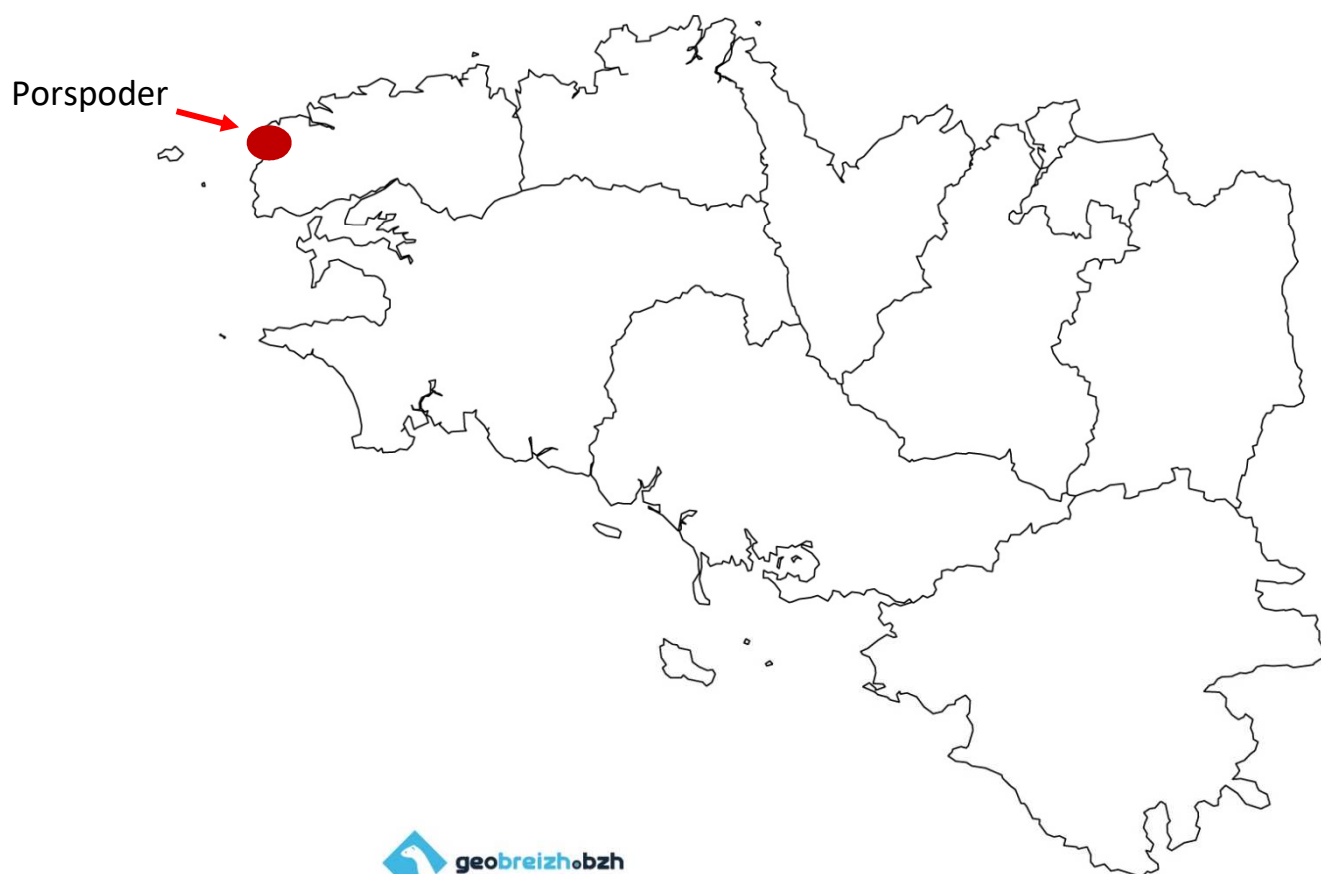
¹ Technicien supérieur à l'OFB

Sommaire

A – Introduction.....	3
B - Les grands ensembles naturels sur la commune.....	4
b-1- La frange littorale.....	4
b-2- La frange urbaine.....	5
b-3- La frange bocagère.....	5
b-4- La frange agricole.....	5
b-5- Le réseau hydrographique et les zones humides.....	5
C - Inventaires ornithologiques mis en place sur la commune de Porspoder.....	6
c-1- Une recherche historique.....	6
c-2- Les observations aléatoires.....	6
c-3- Des inventaires ornithologiques printaniers (STOC EPS) et hivernaux (SHOC) protocolés.....	6
c-4- Un Transect complémentaire.....	6
c-5- La collecte de données complémentaires.....	7
D - Bilan des suivis protocolés et des données complémentaires.....	9
d-1- Bilan STOC EPS 2021-2022, carré 290276.....	9
d-2- Bilan SHOC 2021/2022/2023, carré 290276.....	13
d-3- Suivi d'un transect complémentaire en 2020/2021.....	19
d-4- Comptage décennal des oiseaux de mer en 2021 (OROM).....	24
d-5- Enquête hirondelles et martinet en 2021.....	24
E - Résultats des suivis mis en œuvre lors de l'ABC.....	26
e-1- Données récoltées.....	26
e-2- Total des espèces observées entre 1985 et 2023.....	27
e-3- Statut des espèces contactées et inscriptions sur les listes rouges UICN.....	28
e-4- Répartition du nombre d'espèces en fonction de leur statut de résident.....	29
e-5- Répartition du nombre d'espèces en fonction de leur habitat préférentiel.....	30
e-6- Répartition de quelques espèces de passereaux chanteurs à Porspoder au printemps.....	31
F- Où observer les oiseaux sur Porspoder ?.....	32
f-1- Dans la frange littorale.....	32
f-1-1- En mer.....	32
f-1-2- Sur les estrans.....	31
f-1-3- Sur les dunes et landes.....	32
f-2- Dans la frange urbaine.....	33
f-2-1- Dans le bourg et les hameaux.....	33
f-3- Dans la frange bocagère.....	33
f-3-1- Dans les bois et bocages.....	33
f-4- Dans la frange agricole.....	33
f-5- Dans le réseau hydrographique et les zones humides.....	34
f-5-1- Dans les bois humides.....	34
f-5-2- Près des mares et des roselières.....	34
G - Préconisation de gestion pour favoriser l'avifaune à Porspoder.....	35
g-1- Sur la frange littorale.....	36
g-2- Sur la frange urbaine.....	36
g-3- Sur la frange bocagère.....	36
g-4- Sur la frange agricole.....	36
g-5- Sur le réseau hydrographique et les zones humides.....	37
g-6- Récapitulatif des préconisations suivant les espèces.....	37
H – Conclusion.....	39
I – Annexe : liste des espèces d'oiseaux inventoriés lors de l'ABC.....	40

A - Introduction

Un Atlas de la biodiversité communal a été initié sur la commune de Porspoder à partir de 2021 et jusqu'en 2023. La première année a été en grande partie réservée aux recherches historiques. La deuxième année a été consacrée aux inventaires. La troisième année a permis la rédaction de ce rapport. Ainsi, ce projet permet de faire un état des lieux de nos connaissances ornithologiques depuis les années 85, date des premières données sur Faune Bretagne, jusqu'à mars 2023, date des derniers suivis pris en compte pour l'ABC.



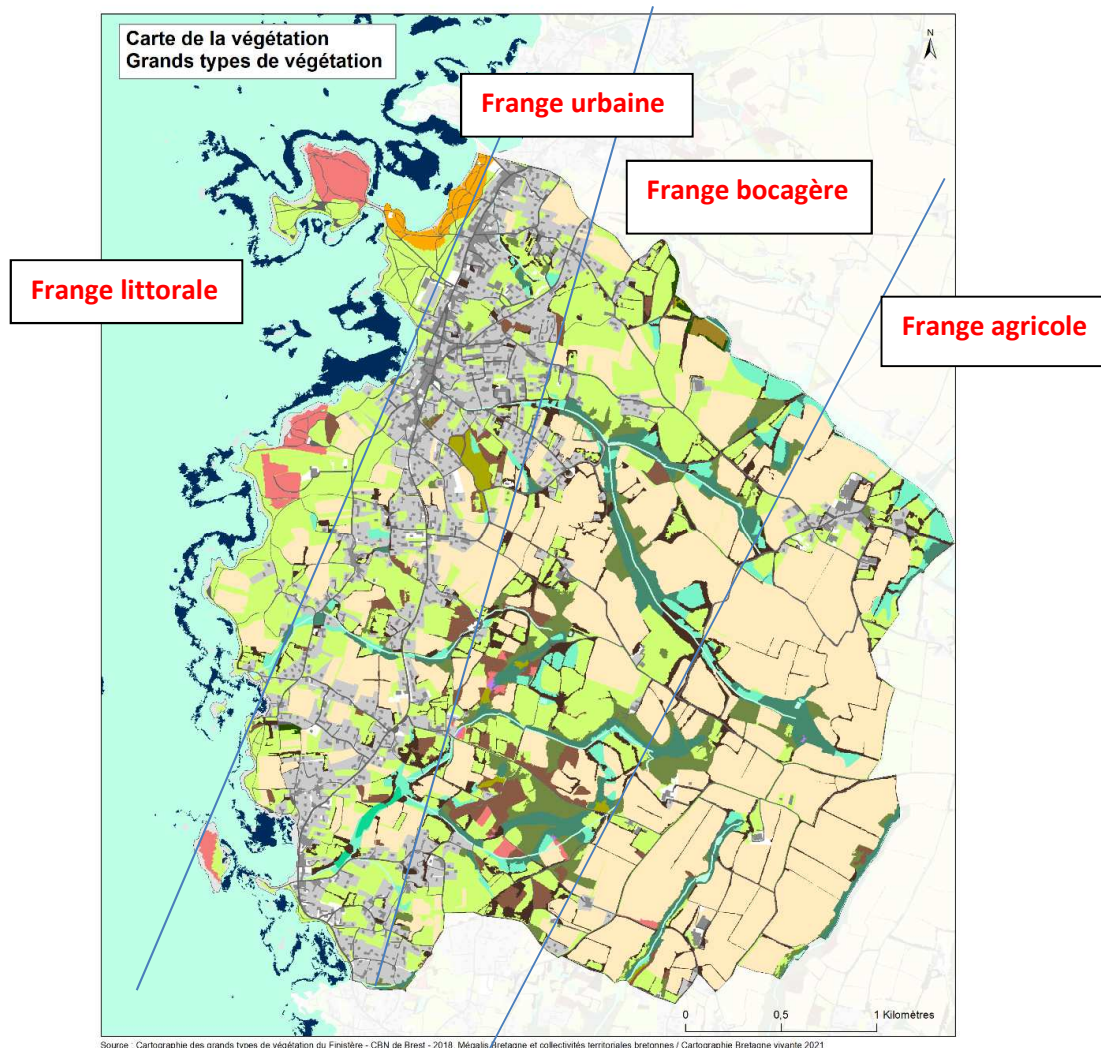
0 25 50 km



Carte libre de droits / Kartenn frank a wiriou
Licence Creative Commons CC BY-NC-SA
Mikael Bodlore-Penlaez - Geobreizh.bzh

B - Les grands ensembles naturels sur la commune

La commune de Porspoder est une commune aux paysages variés fortement marquée par l'influence marine à l'ouest. La partie orientale de la commune, plus agricole ou bocagère est moins prisee et moins connue d'un point de vue ornithologique. Quatre grands ensembles ou franges peuvent être distingués et forment des bandes obliques assez homogènes suivant un axe NNE/SSW. Le réseau hydrographique et les zones humides constituent le cinquième élément du paysage.



b-1- La frange littorale : présente un paysage que l'on peut qualifier de naturel. C'est le lieu très prisé des promenades, événements sportifs ou festifs, pêche à pied, plaisance...

3 zones peuvent être distinguées :

La zone marine s'étend sur le secteur proche de la côte comprenant une bande à 300 m du rivage et autour des roches immergées. Plusieurs points de vue depuis la côte (presqu'île St Laurent, pointe de Garchine) permettent l'observation d'oiseaux essentiellement marins tels que le fou de Bassan ou la mouette tridactyle qui se rapprochent parfois des côtes.

La zone de l'estran est la partie dégagée lors de la marée basse. En grande partie rocheux, l'estran peut aussi être sableux sur les plages au nord de la commune. Les limicoles et laridés y sont nombreux.

La zone côtière est en grande partie rocheuse avec des blocs de granite imposant (secteur entre Lanildut et Melon), des falaises (secteur Garchine), des plages de sable (plage du bourg, des dames...) et de galets (Presqu'île Saint Laurent), des landes à fougères et ajoncs (Presqu'île Saint Laurent, Kérizella), des fourrés à prunelliers (Melon, Mazou), des pelouses aérolines à fétuque et armérie (presqu'île saint Laurent), une prairie sèche dunaire (plage des colons) ... C'est le territoire de nombreux passereaux.

b-2- La frange urbaine : se répartit principalement le long de la route D27. L'habitat est très dense d'Argenton au bourg de Porspoder. Il est plus diffus mais continu en allant vers Melon. Les habitations y sont en générale récentes pourvues de jardins assez grands.

Plusieurs hameaux s'étalent entre Garchine, Kermerrien, Mazou, Melon. L'habitat est constitué de maisons traditionnelles où subsistent des zones plus naturelles constituées de boisements et de petites zones humides. Le développement de la végétation est conditionné par l'exposition aux vents dominants. Certains secteurs abrités en fond de vallon sont luxuriants (Kermerrien), d'autres exposés sont dénudés.

Le hameau satellite principal est Larret. C'est un hameau traditionnel et agricole à la limite est de la commune.

b-3- La frange bocagère : constitue l'interface entre la frange urbaine et la frange agricole. Elle se maintient grâce à la difficulté de sa mise en culture ou de sa constructibilité. Ainsi, elle se répartie dans les secteurs où la roche mère affleure, le long des cours d'eau, dans les zones humides. Elle occupe des surfaces assez importantes et relativement intactes. Elle est constituée de boisements de feuillus (chênes et saules roux) parfois associés à des résurgences humides, de mares (St Ourzal, Prat Joulou, Saint Denec, Kernevez, Spernoc...). Le sous-bois est souvent dense. Il y a assez peu d'arbres de grandes tailles (bois de pins à St Ourzal, Prat Joulou, Saint Denec...). De petites parcelles sont utilisées pour le pâturage. Certaines parcelles constituent de beaux espaces de ptéridaies (fougère aigle) ou de ronciers, d'autres de prairies fauchées. Les parcelles sont délimitées par des talus arborés.

b-4- La frange agricole : occupe plutôt l'est de la commune et notamment autour de Larret et de Penn Frad. Ce plateau fertile et largement remembré offre de très grandes parcelles. Des talus peuvent servir de séparation des parcelles. Très peu de haies sont implantées. La culture principale est le maïs. Il subsiste dans ce secteur quelques vallons humides pourvus de petits étangs comme à Penn Frad.

b-5- Le réseau hydrographique et les zones humides : Le réseau hydrographique est constitué de quelques petits fleuves côtiers parfois temporaires. Le bassin versant le plus important est alimenté par le Spernoc. Pour la plupart, ces fleuves définissent sur leur passage des vallons boisés humides qui traversent perpendiculairement les quatre grands ensembles cités précédemment. Des mares assez grandes ont été creusées il y a longtemps sur les ruisseaux remontant de l'Aber Ildut, à Penn Frad, sur le Spernoc. Les secteurs les plus humides évoluent vers des mégaphorbiaies d'œnanthe, salicair, menthe aquatique... Une petite roselière persiste dans le secteur de Melon le long du ruisseau ou à Kerzevennoc. La lagune artificielle de Prat Joulou offre une zone en eau libre assez intéressante pour quelques limicoles de passages ou comme secteur de chasse pour les hirondelles.

C - Inventaires ornithologiques mis en place sur la commune de Porspoder

Dans le cadre de l'ABC, la connaissance de la diversité ornithologique sur la commune de Porspoder s'appuie sur plusieurs sources.

c-1- Une recherche historique des données d'observation est réalisée par Bretagne Vivante dans les bases de données existantes. Les premières données sur la base « Faune Bretagne » remontent à 1985. Dans le cadre de l'ABC, Bretagne vivante a compilé donc les données de 1985 à 2020 sur la commune de Porspoder.

c-2- Les observations aléatoires sont renseignées sur la base de données « Faune Bretagne » durant la période d'inventaire de l'ABC entre 2021 et janvier 2023. Ces observations sont réalisées au fil du temps sur des parcours non définis. Ils vont permettre de compléter la liste avec des espèces présentes sur des micros habitats (roselière de Melon par ex) ou en simple transit migratoire ainsi que des espèces plus rares non répertoriées lors des inventaires. Tous les observateurs sont sollicités pour entrer leurs données sur la base « Faune Bretagne ».

c-3- Des inventaires ornithologiques printaniers (STOC EPS) et hivernaux (SHOC) protocolés sont mis en place sur les 3 années sur un **carré de référence**. Les techniques d'inventaires s'appuient sur des méthodologies validées par le Museum National d'Histoire Naturelle et largement utilisées sur le territoire national. Ces inventaires permettent d'identifier les oiseaux nicheurs et les oiseaux hivernants réguliers sur la commune.

STOC EPS : Suivi temporel des oiseaux communs, échantillon ponctuel simple

Le suivi STOC EPS s'inscrit dans un suivi national. Le but du suivi par échantillonnages ponctuels simples (EPS) est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses de France. Il basé sur la méthode du CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) du MNHN (Museum National d'Histoire Naturelle).

Un carré STOC de 4 km² (2 x 2 km) est attribué à la commune de Porspoder. Il constitue la référence où sera mené annuellement le suivi. 10 points d'écoute ou EPS sont répartis dans ce carré à une distance minimale de 300 m l'un de l'autre et représentent tous les types d'habitats.

Un EPS est un point d'écoute où un observateur reste stationnaire pendant 5 minutes exactement. Il note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol, pendant cette durée. Toutes les espèces sont notées, et on comptabilise les contacts d'individus différents.

Chaque EPS est effectué 3 fois en période de nidification. Le 1^{er} passage, entre le 1^{er} et le 31 mars, est le plus précoce (grives et merle). Le 2^{ème} passage a lieu en début de saison de reproduction (du 1^{er} avril au 8 mai). Le 3^{ème} a lieu entre le 9 mai et le 15 juin pour les nicheurs tardifs (Fauvettes). Le relevé commence vers 7 heures du matin après le chorus matinal, et se termine avant 10 heures.

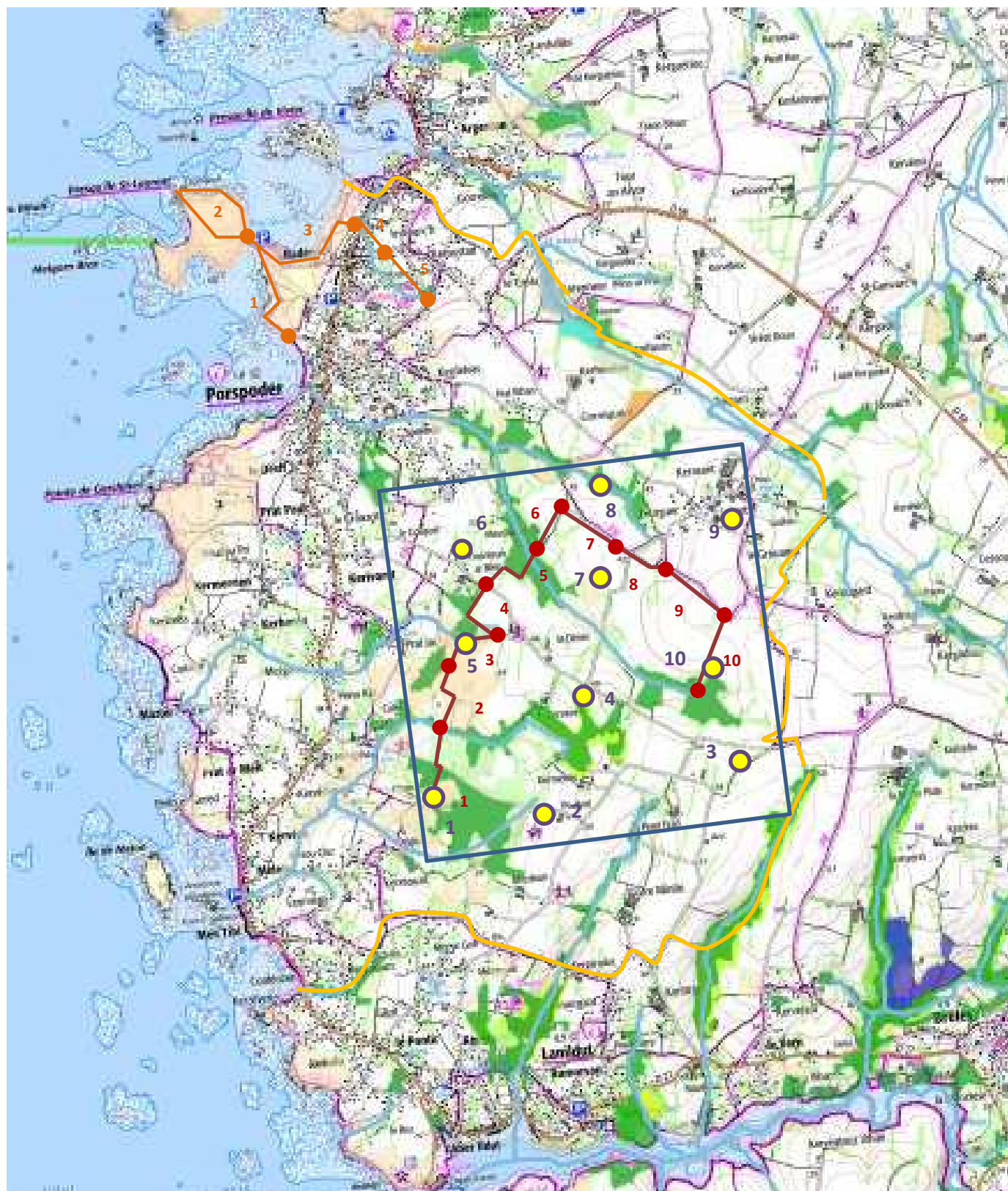
SHOC : suivi hivernal des oiseaux communs

Le suivi des oiseaux hivernants sur la commune de Porspoder est également validé par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux). Le SHOC est constitué de 10 transects bout à bout de 200 à 300 m de long à l'intérieur du carré STOC EPS (4 km²) défini sur la commune. Les transects doivent échantillonner tous les habitats du carré défini. Le 1^{er} passage doit avoir lieu en décembre et le 2^{ème} passage en janvier.

Le programme SHOC est basé sur des comptages visuels et auditifs d'oiseaux à partir de transects le long desquels l'observateur se déplace.

c-4- Un transect complémentaire de suivi constitué de 5 sous-transects est défini entre le village et la Presqu'île St Laurent et ne sera parcouru qu'en décembre 2020 et mai 2021.

STOC EPS et SHOC sur la commune de Porspoder

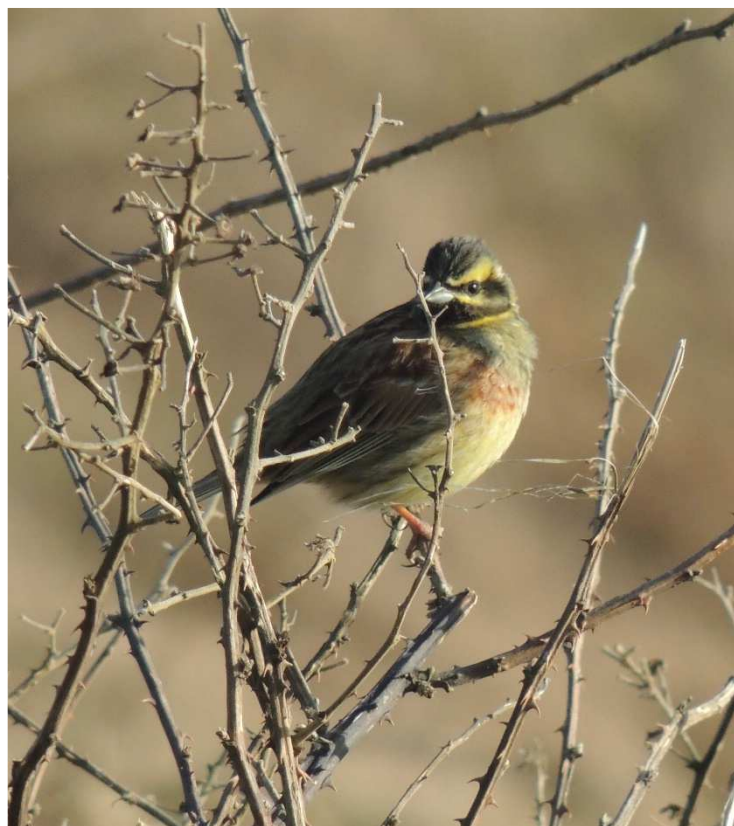


- Limite de commune
- Carré STOC EPS 290276
- Transect SHOC principal
- Transects complémentaires 2021
- Points STOC EPS

c-5- La collecte de données complémentaires s'est appuyée sur le développement de **sciences participatives** qui permet aux résidents de la commune de partager leurs observations et de s'impliquer. Ainsi, par divers outils de communication, les habitants sont invités à participer en janvier à **l'inventaire des oiseaux du jardin** (bancaisées dans la base de données « Faune France » non extraite pour l'ABC). Ils sont également sollicités à déclarer si leur maison est un **lieu d'accueil pour les hirondelles** afin d'en cartographier la répartition sur la commune.

Les données du **comptage Wetlands** (bancaisées dans la base de données « Faune France » non extraite pour l'ABC) ont été collectées sur le secteur de Porspoder. Le comptage Wetlands est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux d'eau sur les zones humides et côtières à la mi-janvier.

Enfin, coordonné par l'Observatoire régional des oiseaux marins (OROM), le **comptage des goélands nicheurs est réalisé tous les 10 ans** sur la façade maritime française. Il a été réalisé le 28 mai 2021 par le Parc naturel marin d'Iroise sur le littoral de Porspoder depuis la mer. Des débarquements sur les îlots principaux ont permis d'inventorier les oiseaux marins nicheurs sur la commune.



Bruant zizi, photo Marie Hascoët

D - Bilan des suivis protocolés (STOC et SHOC) et du parcours complémentaire

d-1- Bilan STOC EPS 2021 et 2022, carré 290276

Les 3 passages ont été réalisés les :

- 20 mars 2021 / 20 mars 2022
- 24 avril 2021 / 25 avril 2022
- 29 mai 2021 / 26 mai 2022

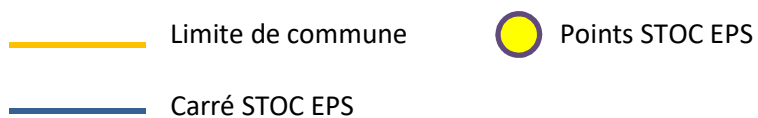


Tarier pâtre, photo Marie Hascoët

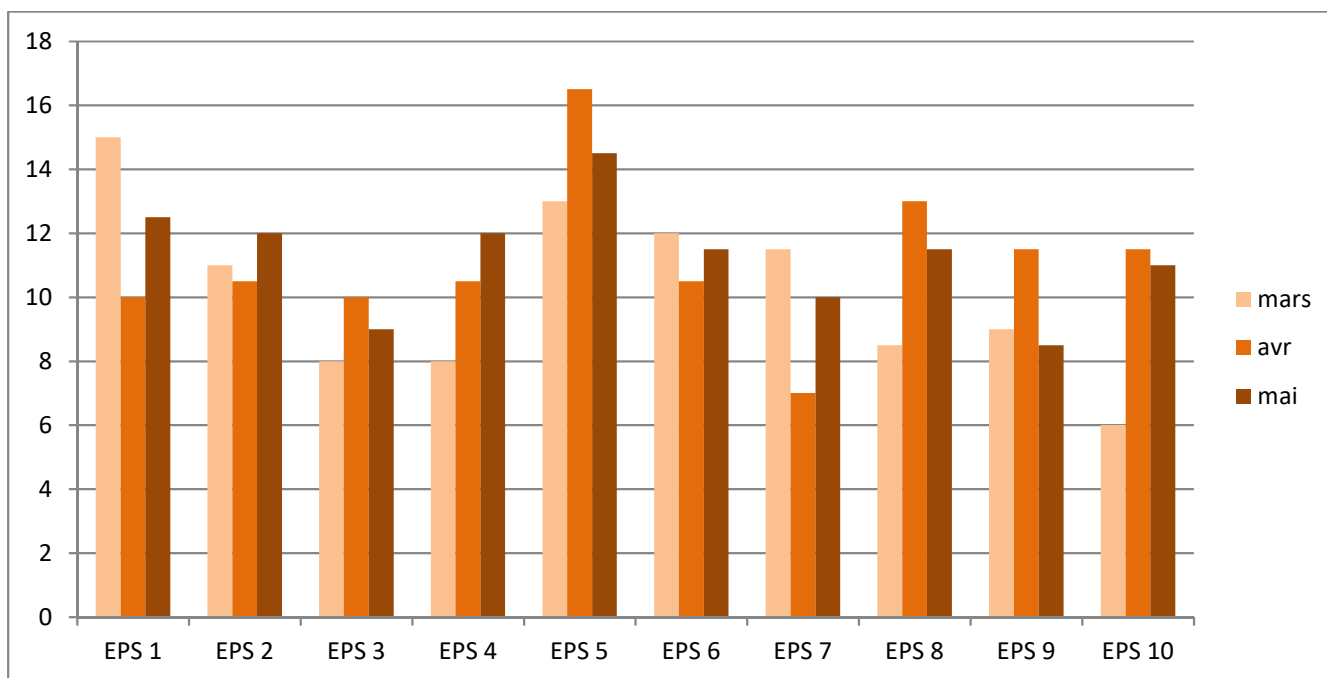
Description des points d'écoute :

Nom du site	N° EPS	Description
St Ourzal	1	Bois, fourrés denses, bocage humide, petites parcelles pâturées ou non.
Poulyot	2	Bocage, boisements humides, grandes parcelles pâturées ou en maïs
Penfrat	3	Grandes parcelles en maïs, talus avec peu de haies, ferme à proximité
Kernevez	4	Bois, haies, grandes parcelles pâturées et cultivée
Saint Denec	5	Bois, lande à ajoncs, pâtures, boisements humides, lagunage de la STEP
Hent ar feunteun	6	Grandes parcelles en maïs et pâturées, haies, hameaux
Route de Larret	7	Petits bois humides, prairies pâturées, haies
Ouest Larret	8	Grandes parcelles en maïs, bois
Larret	9	Grandes parcelles en maïs, hameaux, hangars agricoles
Site éolien	10	Grandes parcelles en maïs, talus avec quelques haies, bois avec une mare.

STOC EPS sur la commune de Porspoder



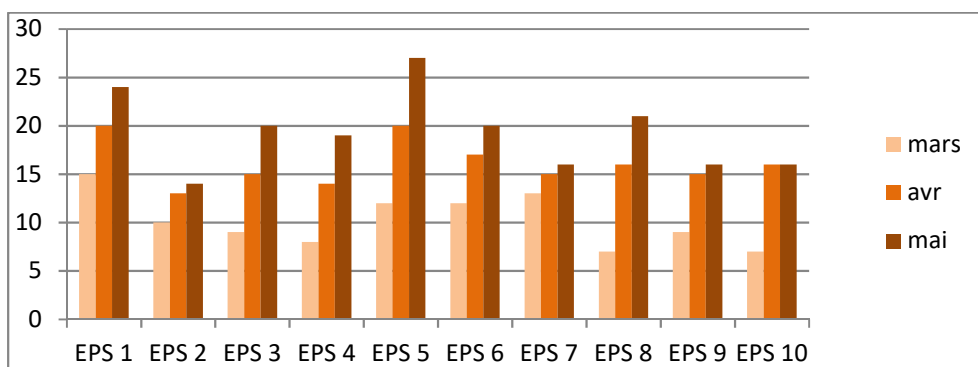
Moyenne du nombre d'espèces non cumulées observé par EPS entre 2021 et 2022



Ce graphique décrit la moyenne sur les 2 années 2021 et 2022 du nombre d'espèces différentes écoutées ou vues sur chaque EPS sur chacun des 3 passages.

La moyenne du nombre d'espèces observées sur un EPS se situe entre 16,5 max et 6 mini avec une **moyenne de 11,25 espèces observées par EPS**. Au 1^{er} passage de mars, une moyenne de 10,2 espèces est observée. Au 2^{ème} passage, la moyenne est de 11,1 et au 3^{ème} passage en mai, une moyenne de 11,25.

Moyenne du nombre d'espèces cumulées observé par EPS entre 2021 et 2022

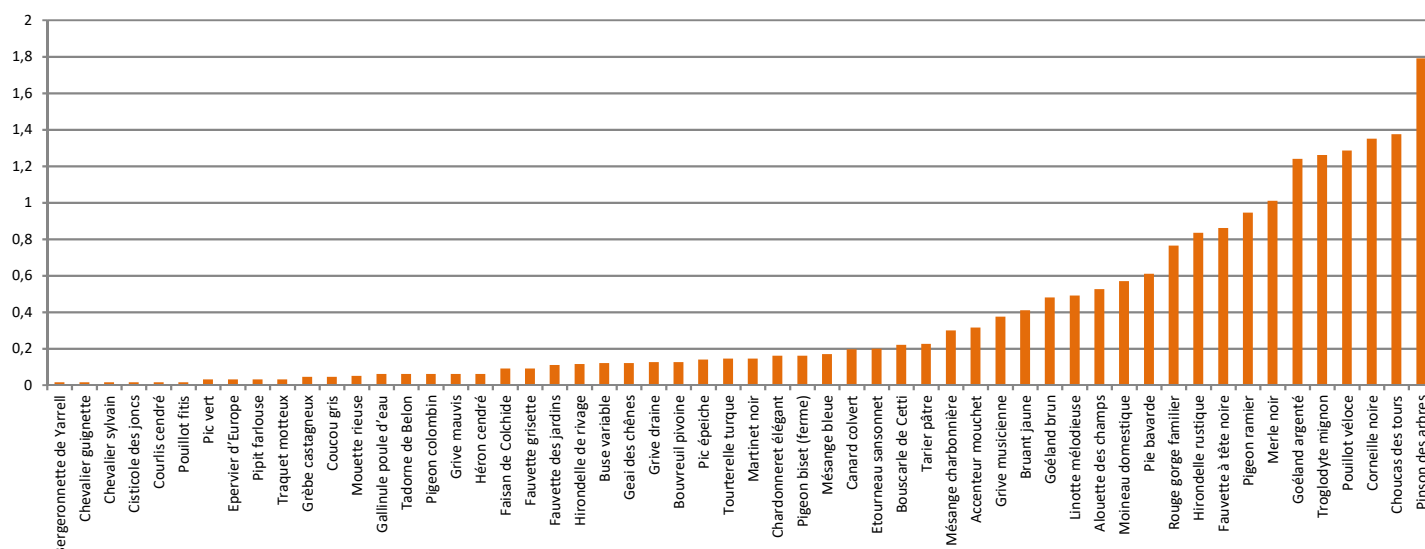


Ce graphique nous permet de voir qu'au cours des différents passages, des espèces nouvelles enrichissent l'inventaire. Les chanteurs sédentaires précoces comme les grives sont progressivement remplacés ou enrichis par le chant de migrateurs insectivores comme les fauvettes. Ainsi, en 3 passages, l'ensemble des espèces communes peut être contacté.

Au 1^{er} passage, 47,8 % des espèces contactées, 2eme passage, 27,8 % en plus, 3^{ème} passage, 24,4 % en plus.

Les secteurs les plus riches sont situés à Saint Ourzal et autour de la lagune de Saint Denec.

Moyenne globale du nombre d'oiseaux détecté par espèces sur le carré STOC EPS (2021/2022)



Plus le chiffre est faible, plus il s'agit d'espèces rares, très localisées, occasionnelles ou difficilement détectables par le STOC EPS.

Les espèces contactées sur tous les points d'écoute :

Corneille noire, Fauvette à tête noire, Merle noir, Rouge-gorge familier, Troglodyte mignon

Les espèces les plus abondantes sur le carré :

Pinson des arbres, choucas des tours, Corneille noire, Troglodyte mignon, Merle noir, Pouillot véloce, Pigeon ramier, Rouge gorge familier, Fauvette à tête noire

Les espèces inféodées à des habitats particuliers et contactées sur un nombre restreint d'EPS :

Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Pic épeiche, Pic vert, Pipit farlouse, Tarier pâle.

Le bruant jaune, la linotte mélodieuse et l'alouette des champs sont aussi contactés régulièrement sur le carré.

Les espèces de passage sur le carré : traquet motteux, pouillot fitis

Le STOC EPS est une méthode d'inventaire pertinente pour les passereaux chanteurs. Pour d'autres espèces comme les rapaces, leur recherche nécessite d'autres investigations. Enfin, la proximité de la mer nous apporte des goélands, des tadornes de Belon ou d'autres espèces ne faisant que survoler le secteur.

Total des espèces STOC EPS 2021/2022 : 56

d-2- Bilan SHOC 2021/2022/2023, carré 290276

Les passages sont réalisés :

17 décembre 2020/18 janvier 2021

21 décembre 2021/18 janvier 2022

12 décembre 2022/20 janvier 2023



Pipit farlouse, photo Marie Hascoët

Description des transects :

SHOC 1, 2, 3 : St Ourzal, Saint Denec

Ces transects sont composés des boisements denses et humides avec de petites parcelles souvent pâturées ou fauchées. Des secteurs de landes se maintiennent. Des petites zones humides bordent les cours d'eau.

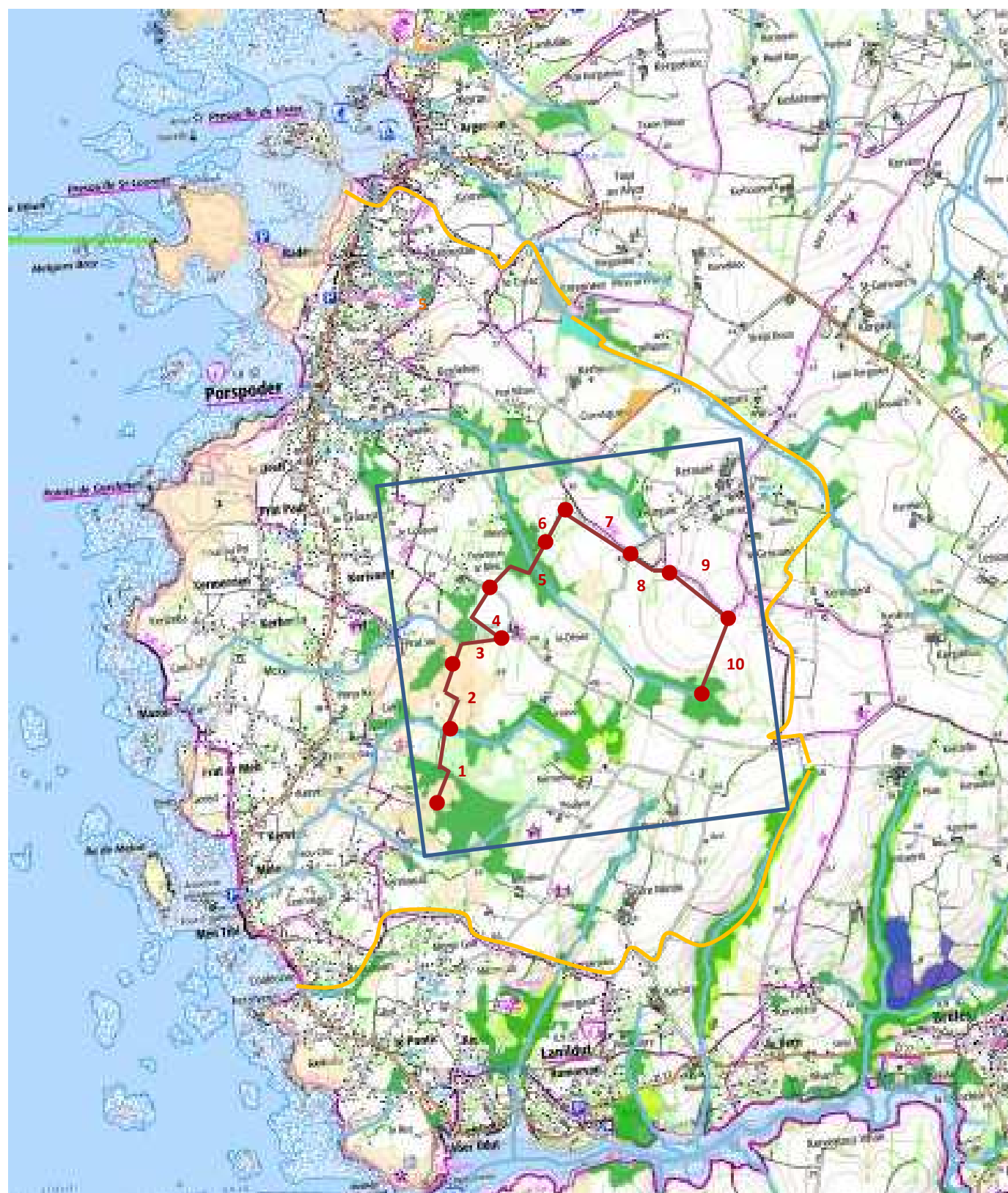
SHOC 4, 5, 6 : Hent ar feunteun

Quelques boisements et haies en bordure de grandes parcelles destinées au maïs.

SHOC 7, 8, 9, 10 : ouest et sud Larret et site éolien

Très grandes parcelles en maïs. Talus avec peu de haies. Quelques boisements relictuels. Une mare à la source du Spernoc se maintient en fin de transect 10 dans le boisement.

SHOC sur la commune de Porspoder

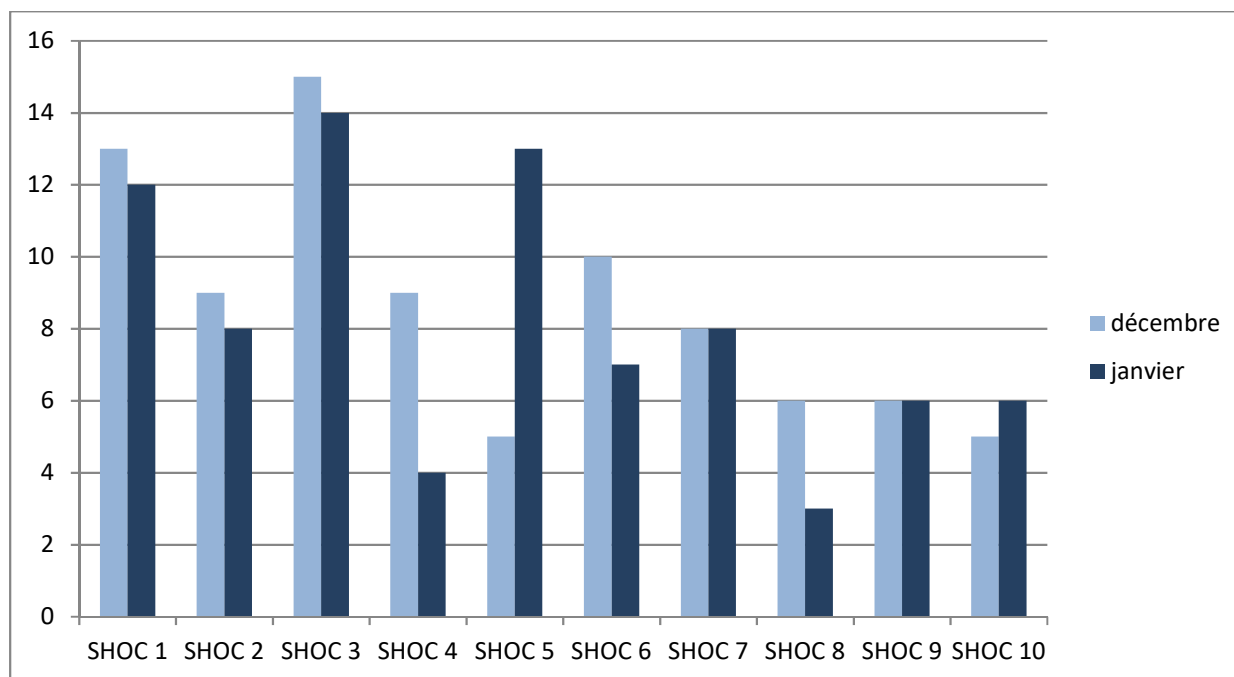


— Limite de commune

— Carré STOC EPS

— Transect SHOC

Moyenne du nombre d'espèces non cumulées observé par transect en 2021/2022/2023

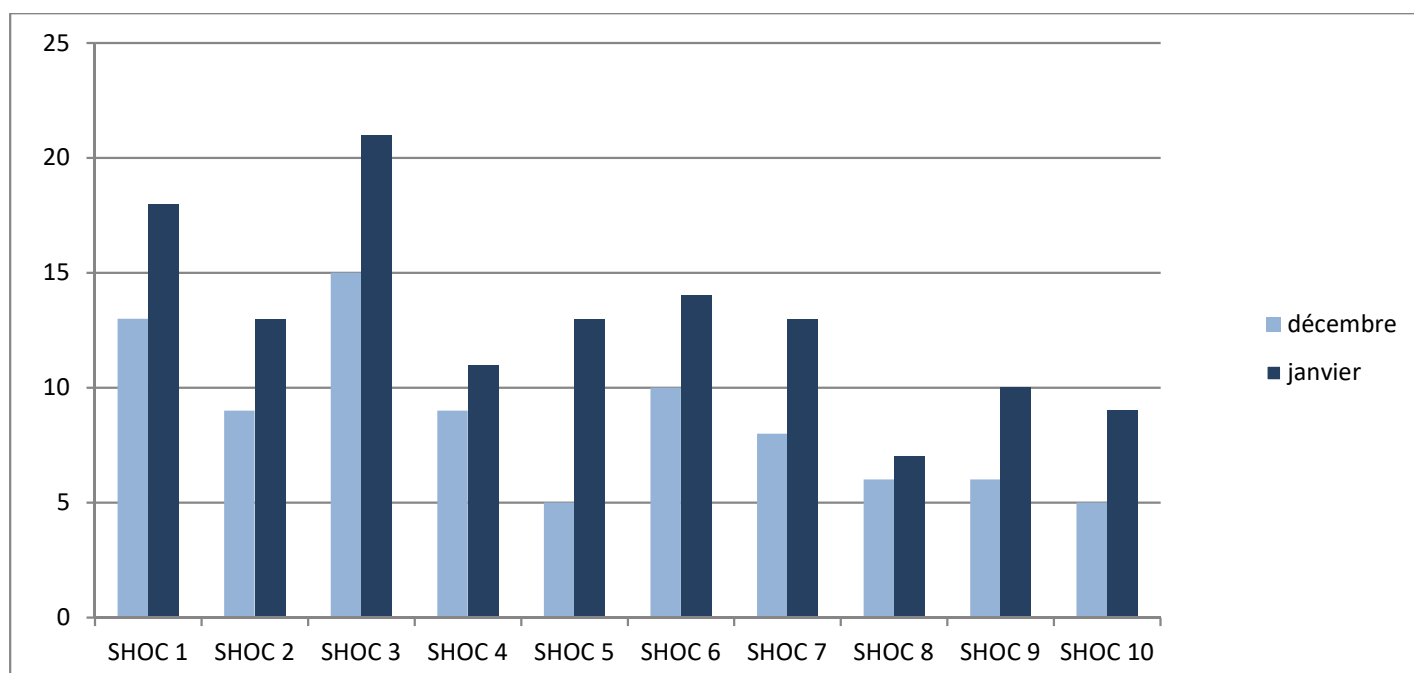


Ce graphique décrit la moyenne du nombre d'espèces contactées sur chacun des 2 passages.

Le nombre d'espèces observées sur un SHOC se situe entre 15 max et 3 mini avec une moyenne de 8.35 espèces observées par SHOC. Au 1^{er} passage de décembre, une moyenne de 8.6 espèces est observée. Au 2^{ème} passage, la moyenne est de 8.1.

En décembre, plus d'espèces sont rencontrés. En janvier, les oiseaux sont plus discrets. Certaines espèces nordiques apparaissent. Les espèces sont moins diversifiées mais les groupes rassemblent plus d'oiseaux.

Moyenne du nombre d'espèces cumulées observé par transect en 2021/2022/2023



Ce graphique nous permet de voir qu'au 2ème passage, des d'espèces enrichissent le 1^{er} quand l'hiver est installé. **1^{er} passage, 66,6 % des espèces observées, 2^{ème} passage, 33,3 % d'espèces en plus.**

Les secteurs 7, 8, 9 les plus agricoles sont les moins riches en espèces. Cependant, les corvidés et goélands y sont très présents. Les alouettes, pipits farlouse, pinsons, bruants jaunes forment des vols importants sur ces parcelles où ils y trouvent de la nourriture. Les bécassines fréquentent les plus humides. Pluviers et vanneaux viennent s'y reposer. Ainsi, ils voient venir de loin d'éventuels prédateurs.

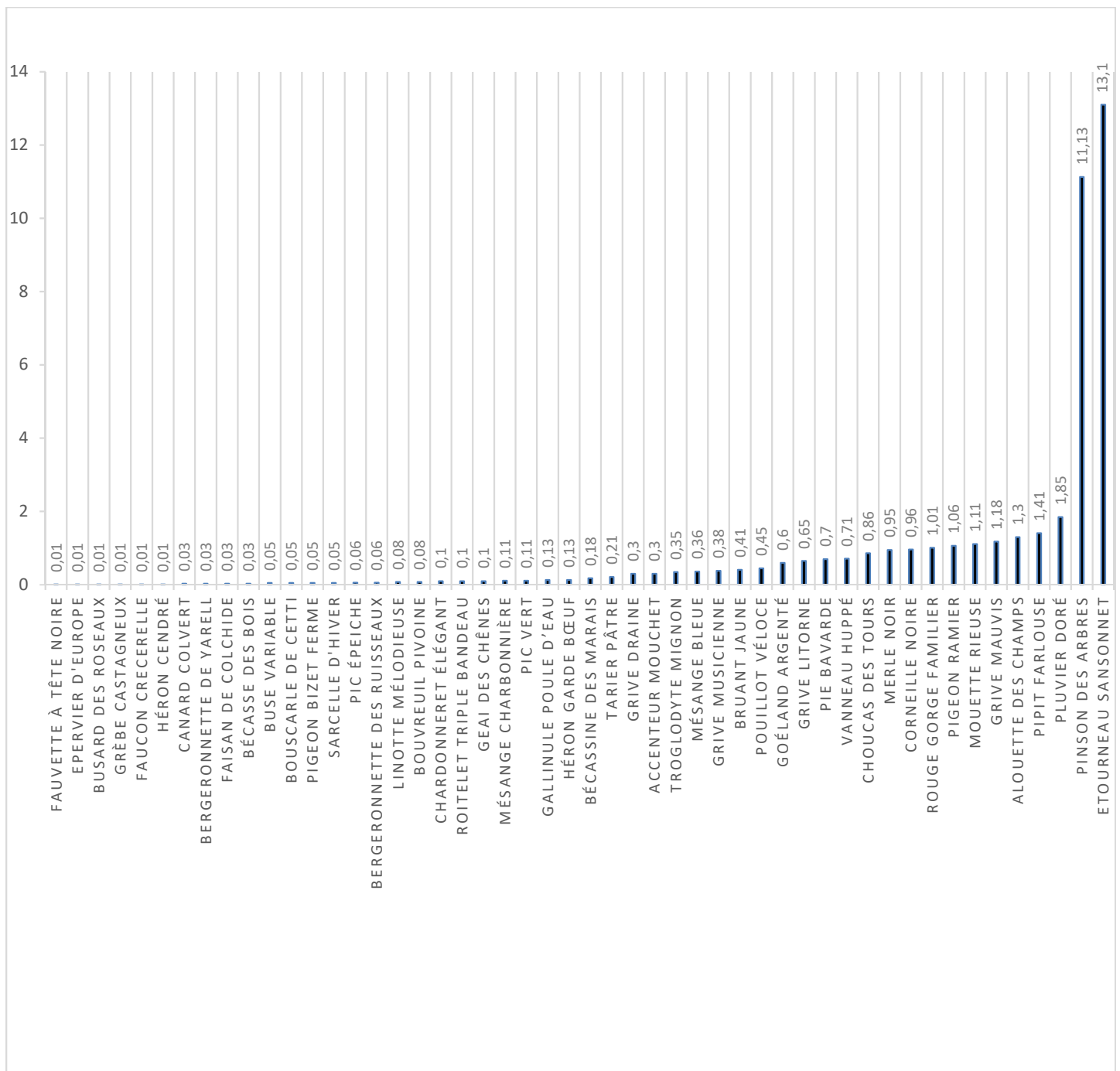
La seule présence de haies ou de petits boisements permet d'accueillir de nombreux hivernants comme sur le SHOC 10. Le maximum d'espèces (18 et 21) est atteint sur les SHOC 1 et 3, zone de patchwork entre boisement, cultures, pâturages et zones humides.

Ce graphique montre aussi la diminution du nombre d'espèces en hiver (21 max en hiver contre 27 au printemps) mais avec des effectifs importants (groupes d'oiseaux).



Accenteur mouchet, photo Marie Hascoët

Moyenne globale du nombre d'oiseaux par espèces sur le SHOC



Les espèces contactées sur 100 %* à 80 % des transects :

Pinson des arbres*, Pie bavarde*, grive mauvis, grive musicienne, merle noir, rougegorge familial, corneille noire, étourneau sansonnet, mésange bleue, pigeon ramier, pouillot véloce, troglodyte mignon

Les espèces les plus abondantes :

Alouette des champs, pipit farlouse, étourneau sansonnet, corneille noire, pigeon ramier, pinson des arbres, grive mauvis, rougegorge familial, merle noir, choucas des tours

Les espèces inféodées à des habitats particuliers ou discrètes et contactées sur un nombre restreint de transects :

Bécasse des bois, chardonneret élégant, roitelet triple bandeau, vanneau huppé, grive litorne, linotte mélodieuse, fauvette à tête noire, bouvreuil pivoine, bruant jaune

Les oiseaux nettement majoritaires sont l'étourneau sansonnet et le pinson des arbres qui se déplacent en vol rassemblant beaucoup d'oiseaux. Plutôt peu commun au printemps, l'étourneau revient chaque année en nombre hiverner sur notre commune notamment sur le littoral. Les oiseaux les plus détectés sont ceux qui se déplacent en groupe sur les milieux ouverts. Les passereaux chanteurs solitaires sont plus difficilement détectés car silencieux en hiver. Cependant, la végétation est moins dense.

Grives et merle sont également très présents. Le bouvreuil pivoine tout comme le bruant jaune sont assez localisés. Les alouettes, bécassines sont répandues dans les secteurs agricoles. Au cours de l'hiver, les oiseaux forment des bandes regroupant de plus en plus d'oiseaux.

La bécasse des bois a été notée. Difficilement détectable lors des transects, cet oiseau discret doit être assez abondant dans les boisements humides denses et les secteurs agricoles. Il serait intéressant de se rapprocher de la fédération de chasse locale afin d'évaluer les prélèvements.

Durant l'hiver, les variations de contacts sont extrêmement variables d'un passage à l'autre notamment en fonction de la météo.

Total des espèces SHOC 2021 à 2023 : 50



Pipit maritime, photo Marie Hascoët

d-3- Suivi d'un transect complémentaire en 2020/2021



Un transect complémentaire a été suivi sur le littoral et le village afin de comparer les populations ornithologiques entre le printemps et l'hiver.

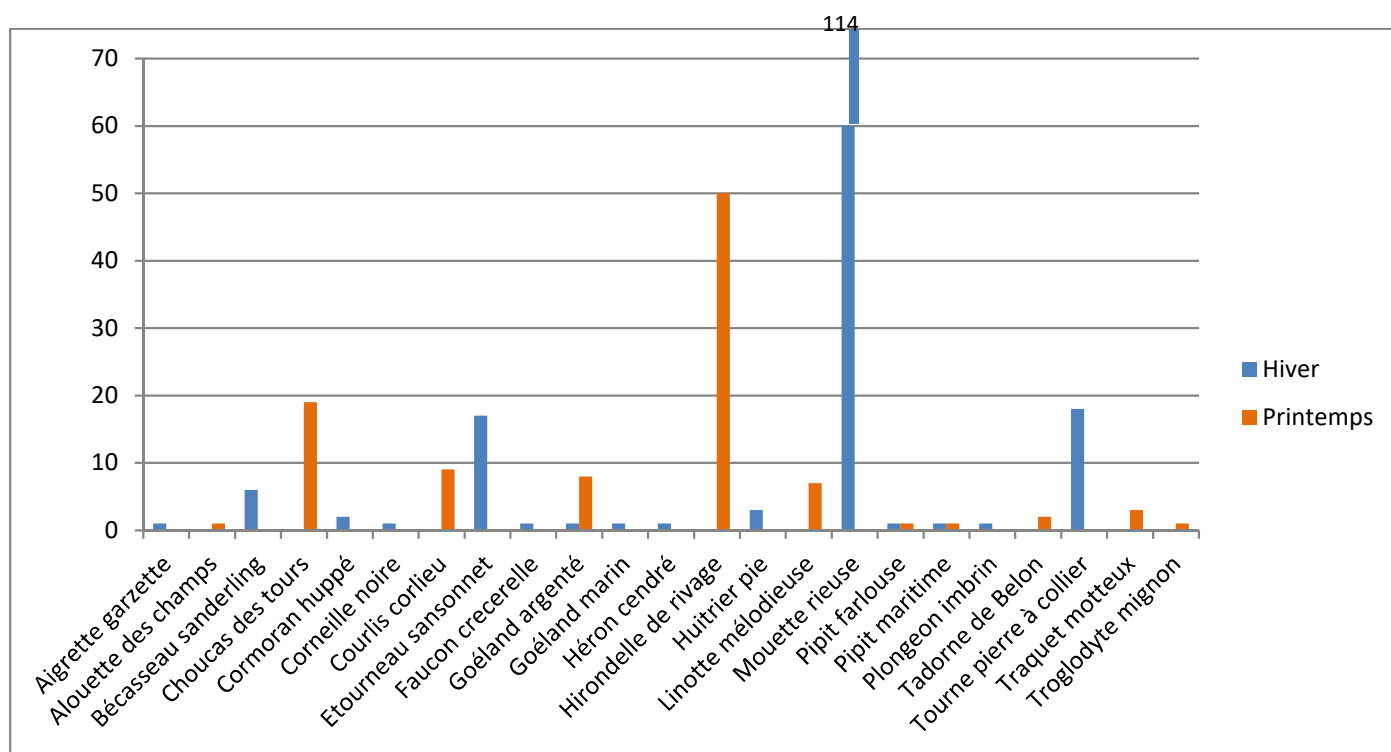
5 sous-transects ont été définis : Plage du bourg et plage des Dames/Presqu'île St Laurent/Dune/Village/coulée verte

2 passages sont réalisés.

- 20 décembre 2020
- 01 mai 2021

— Transect complémentaire

Sous transect 1 : Plage du Bourg / plage des Dames

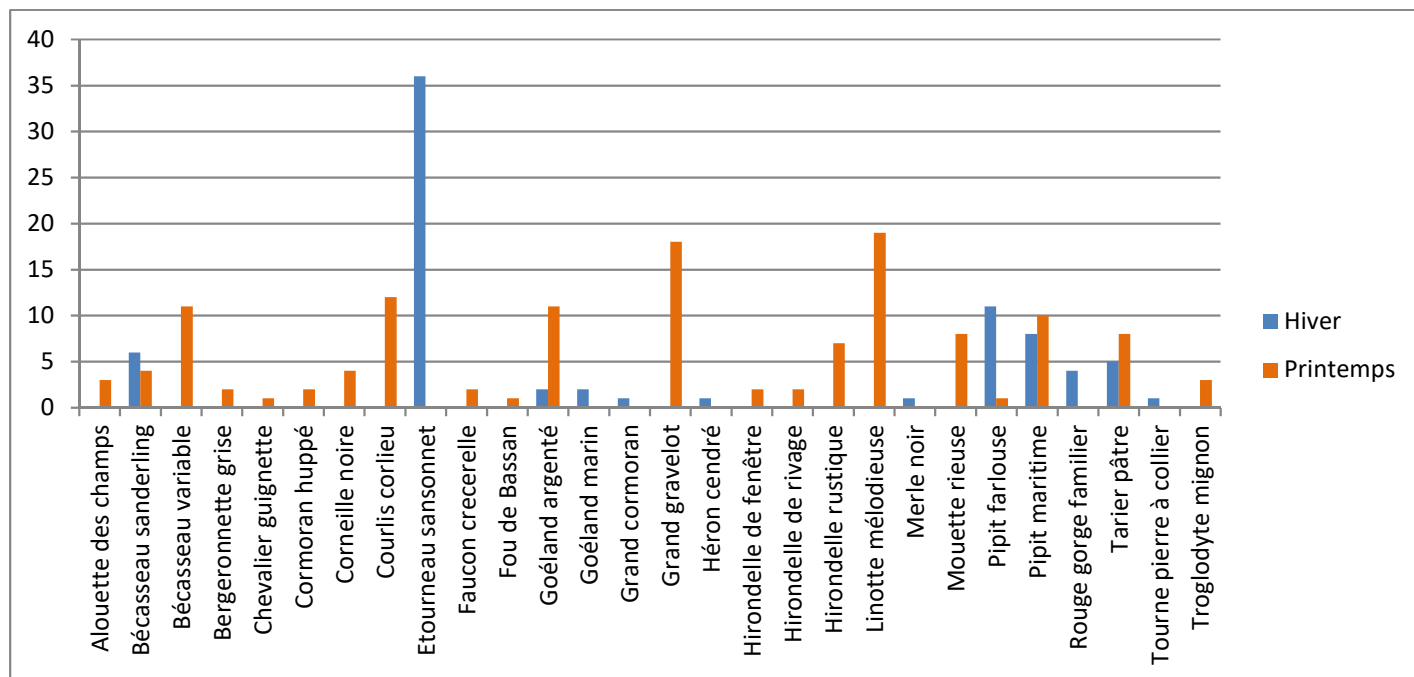


23 espèces trouvées. 15 en hiver et 11 au printemps.

En hiver, étourneaux, mouettes rieuses et tournepierres à collier sont les espèces principales avec de gros effectifs de mouettes rieuses.

Au printemps, choucas, hirondelles de rivage et linottes sont observés. La présence importante d'hirondelles de rivage trahit leur colonie à proximité dans la microfalaise de la plage du bourg. Les traquets motteux s'attardent dans la dune pour reprendre des forces après leur long voyage. Certains iront vers les îles de l'archipel de Molène pour se reproduire. Les autres poursuivront leur route vers le nord. Les courlis corlieux font aussi halte sur nos plages. Leur chant résonnera à nouveau à l'automne quand ils redescendront vers le sud après la saison de la reproduction.

Sous transect 2 : Presqu'île St Laurent

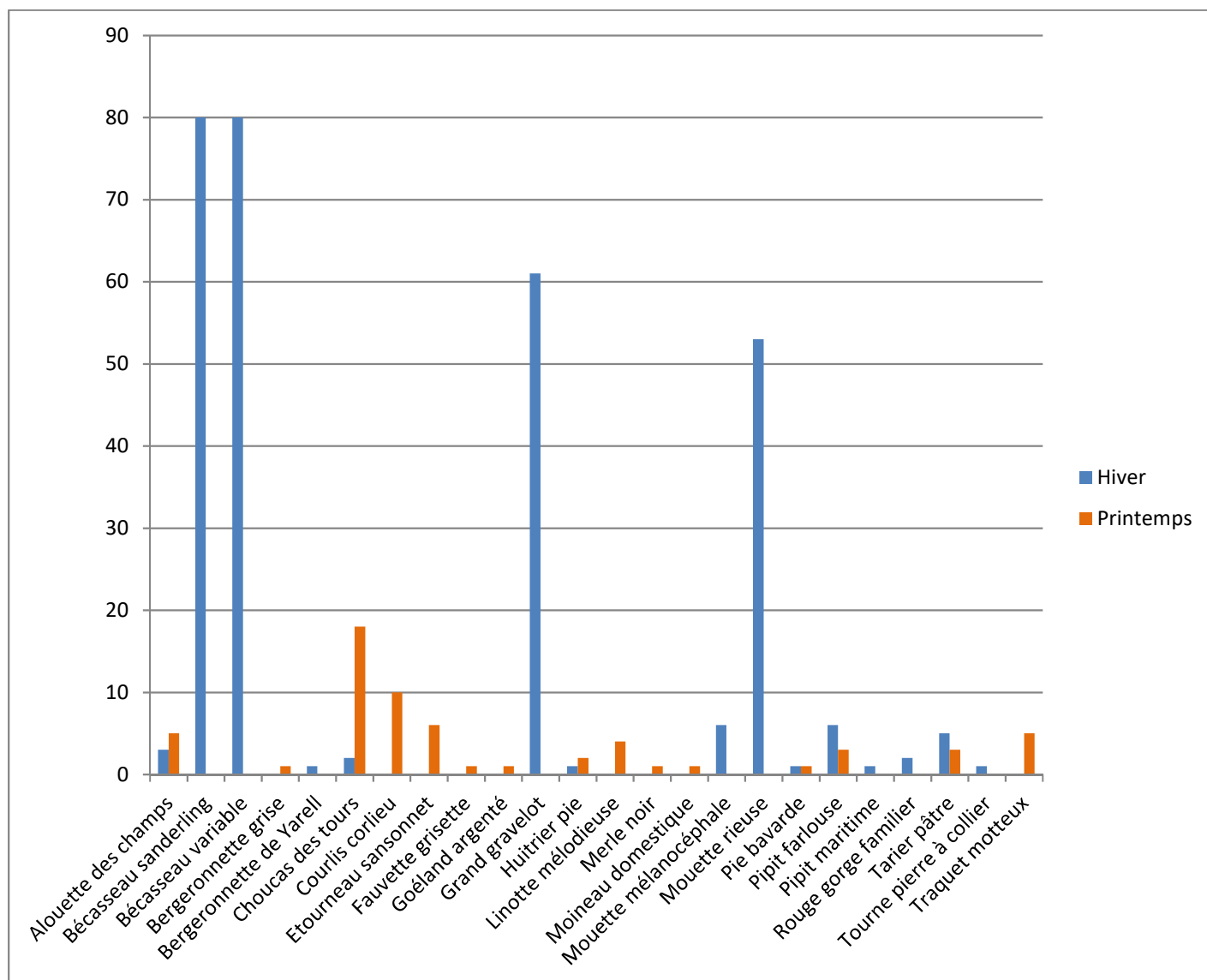


28 espèces trouvées. 12 en hiver et 21 au printemps.

Hiver : dominance des étourneaux sur la laisse de mer, des pipits, des tariers pâtres et rouges-gorges dans les fougères.

Printemps : passage de bécasseaux et grands gravelots, courlis corlieux, goélands sur le littoral. Les linottes, pipits et tariers sont sur la partie terrestre.

Sous transect 3 : Dune, plage des Colons, plage du Vivier

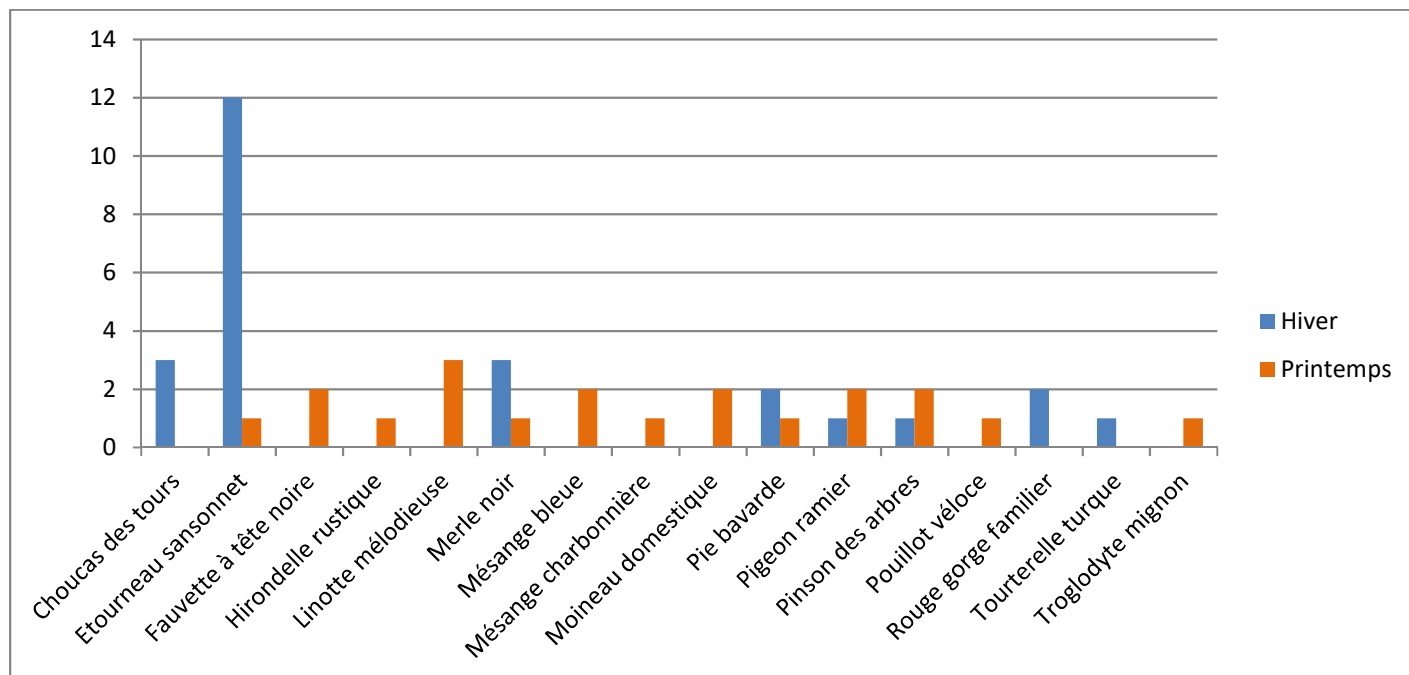


23 espèces contactées, 15 en hiver, 15 au printemps

Les bécasseaux, grands gravelots, mouettes sont très communs en hiver. On trouve aussi les alouettes, pipits, tariers sur la partie terrestre.

Au printemps, alouettes, choucas, étourneaux, linottes, pipits, tariers sont nombreux. La présence des courlis corlieux marque un passage important. Le traquet motteux est bien présent sur les secteurs de végétation basse, sur les sentiers. Il est noté également au passage d'automne en septembre.

Sous transect 4 : Village et jardin



16 espèces inventoriées. 8 en hiver, 13 au printemps

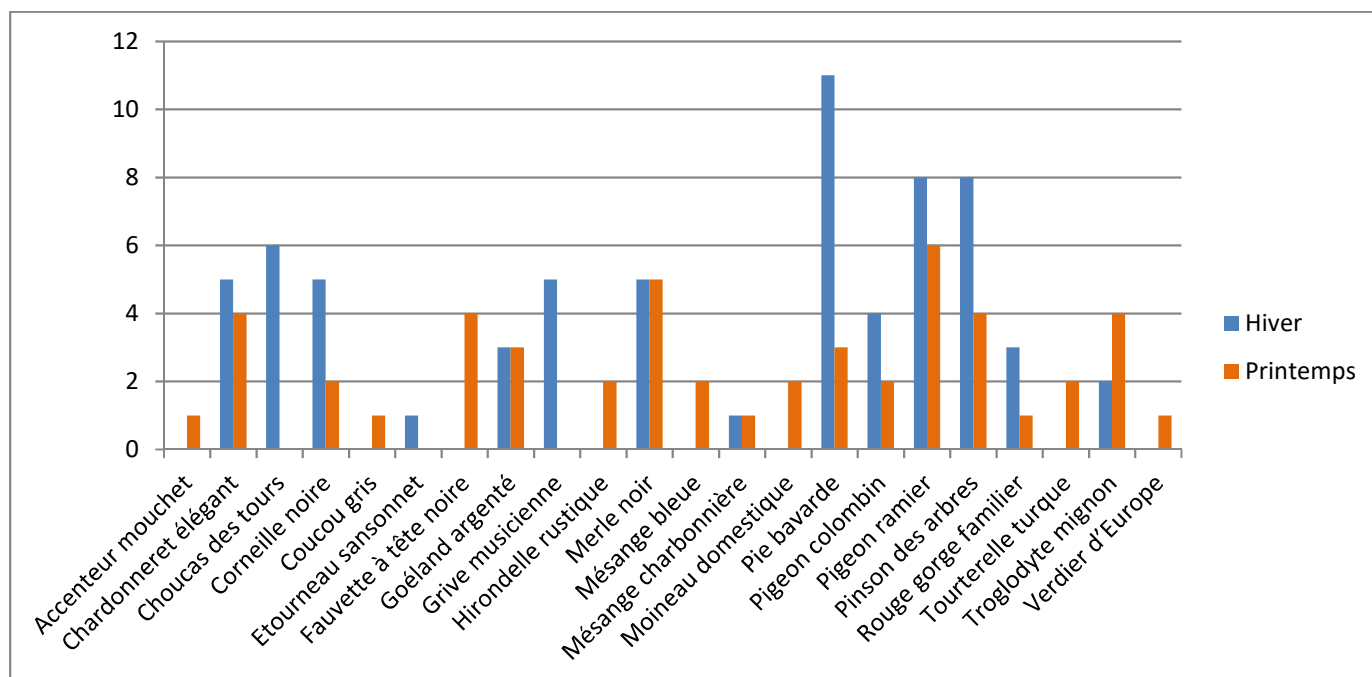
Les Choucas, étourneaux et merles sont les plus présents en hiver.

Les Fauvettes à tête noire, linotte, mésanges bleues, moineaux, pigeons ramiers et pinsons sont les plus présents au printemps. La présence d'oiseaux est plus importante lorsque des arbres de type grand cyprès poussent dans le jardin.



Mésange charbonnière, photo Marie Hascoët

Transect 5 : coulée verte



22 espèces, 14 en hiver, 19 au printemps

En hiver, le secteur est important pour les chardonnerets, corvidés, turridés, rouges gorges

Au printemps, chardonnerets, fauvelles à tête noire, merles, pigeons ramiers, pinsons, troglodytes se font entendre. Le pigeon colombin niche dans les grands résineux. Les verdiers fréquentent le site. Le site est important car il y a de grands arbres, un cours d'eau, des prairies plus ou moins humides, des haies anciennes assez denses...

Les espèces contactées sur tous les sous-transects :

Etourneaux

Les espèces les plus communes :

Alouettes, choucas, goélands argentés, hirondelles rustiques, linottes, merles, rouges-gorges, troglodytes

Les espèces inféodées à des habitats particuliers ou discrètes et contactées sur un nombre restreint de transects :

Accenteur mouchet, pigeon colombin, bergeronnettes, verdiers...

Sur ce transect complémentaire, la frange littorale accueille de nombreux bécasseaux, gravelots, courlis, tournepierres, mouettes et goélands... Les pipits farlouses et maritimes, les tariers pâtres, les alouettes, les traquets motteux sont abondants sur les pelouses maritimes.

Le village et la coulée verte offrent un refuge aux pigeons colomblins, aux verdiers d'Europe, aux chardonnerets, aux mésanges, aux moineaux...

d-4- Comptage décennale des oiseaux de mer en 2021 (OROM)

Seuls 3 sites accueillent les oiseaux marins durant la période de reproduction : la presqu'île Saint Laurent, le grand Mouzou et le grand Melgorn.

Presqu'île st Laurent pointe NW	Goéland argenté	3 couples
Grand Mouzou	Goéland argenté	6 à 8 couples
Grand Mouzou	Goéland marin	1 couple
Grand Mouzou	Cormoran huppé	6 couples
Grand Melgorn	Goéland argenté	5 à 8 couples
Grand Melgorn	Cormoran huppé	7 couples
Grand Melgorn	Goéland brun	1 couple

Ainsi, sur Porspoder, au total sont dénombrés :

Goéland argenté 14 à 19 couples nicheurs

Goéland marin 1 couple nicheur

Goéland brun 1 couple nicheur

Cormoran huppé 13 couples nicheurs

Les roches de Garchine sont très intéressantes. Nous y avons constaté la reproduction de pigeon bizet (type féral). Le crabe à bec rouge pourrait également y nicher mais pour le moment il n'y a pas de preuves de reproduction. Quelques goélands argentés y sont nicheurs épisodiquement mais n'ont pas été mentionnés lors du comptage décennal.

Sur la pointe NW de la Presqu'île St Laurent (la salle verte), un couple de faucon crécerelle niche en compagnie des goélands.

d-5- Enquête hirondelles et martinets à Porspoder en 2021

Nous avons eu plusieurs réponses à notre appel concernant l'enquête « hirondelles à Porspoder ».

Hirondelle rustique :

8 nids ont été inventoriés. L'hirondelle rustique est la plus commune. Ses effectifs nicheurs sont certainement beaucoup plus importants. Elle occupe des sites en priorité sur le secteur de Kermerrien et de Larret. Elle apprécie les hameaux et granges sur la zone côté campagne.

- Paul Norroy, 14 route de Kernioual, 3 nids, 12 poussins
- Myriam Loquet, 1 route de Larret, 1 nid, 3 poussins
- Véronique Lemeur, 25 route de Kermerrien, 1 nid, 4 poussins
- Arnaud du Crest, 14 rue de Kerharron, 3 nids

Hirondelle de fenêtre :

L'hirondelle de fenêtre est plutôt rare sur Porspoder. Quelques nids dans le bourg sont repérés. Il ne doit pas y en avoir plus d'une dizaine dans le village.

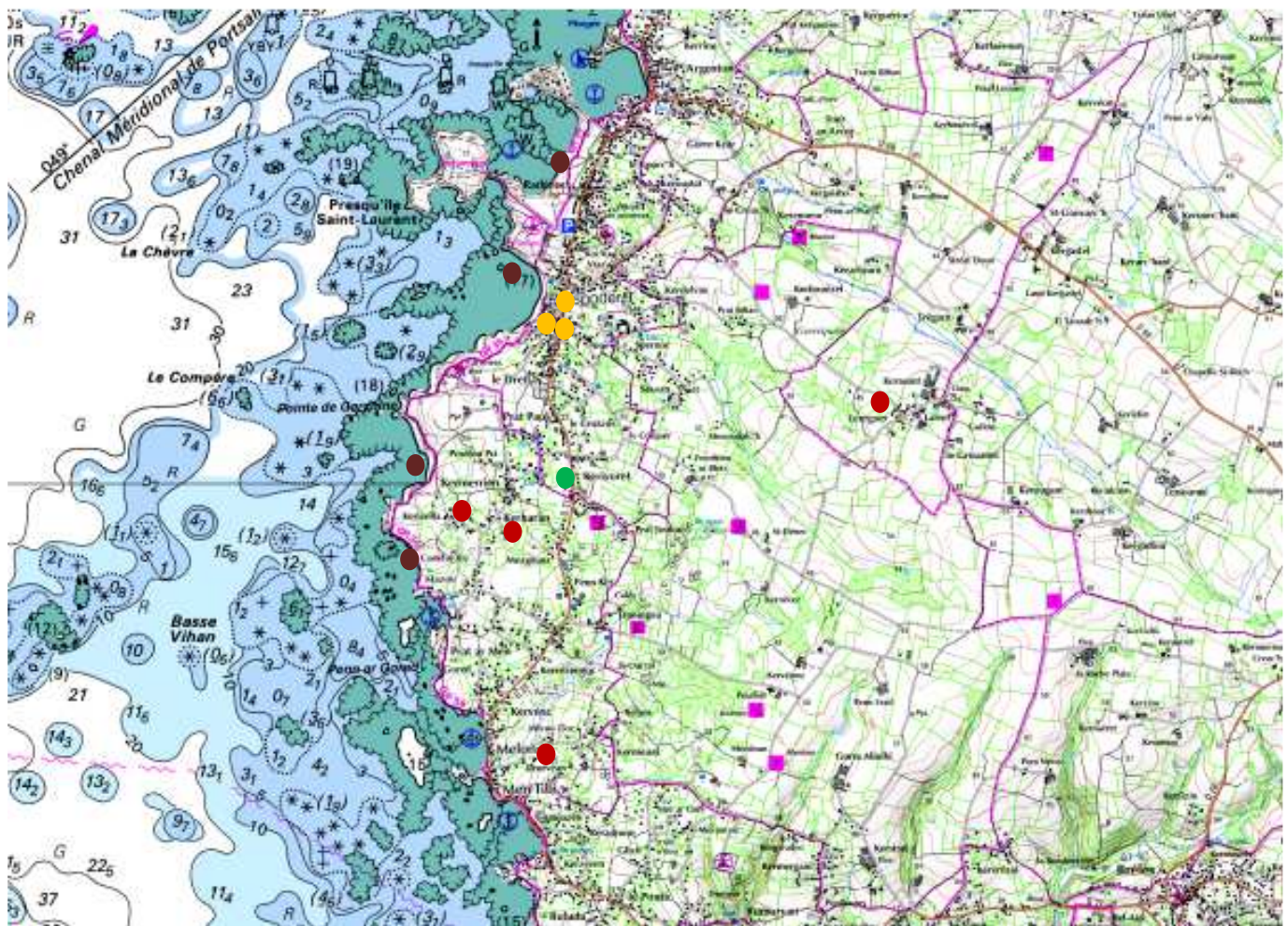
- Brigitte Couvreur, 14 rue de la mairie, 1 nid
- Geneviève Mazé, 13 rue de la mairie, 1 nid

Hirondelle indéterminée :

- Line Coutard, 31 route de Melon, 2 nids

Hirondelle de rivage :

Ses effectifs sont variables. La colonie principale se situe depuis plusieurs années plage du bourg avec une trentaine de nids actifs sur la micro falaise. En 2021, quelques terriers ont été creusés à la plage du vivier mais la fréquentation estivale a rendu difficile la réalisation du cycle de reproduction. Sur Garchine et Kerizella, des prospections d'adultes sont observées. Dans ce secteur, l'installation d'une colonie au détriment de celle du bourg est notée au printemps 2023.



● Hirondelle rustique ● Hirondelle de fenêtre ● Hirondelle indéterminée ● Hirondelle de rivage

Martinet noir :

Pas de sites de reproduction trouvés. Plusieurs oiseaux survolent régulièrement le village à la belle saison. L'église du bourg est certainement occupée de même que les toitures de petits immeubles.

E - Résultats des suivis mis en œuvre lors de l'ABC

e-1- Données récoltées entre 1985 et 2023

Données historiques (1985/2020)

- 3767 données entre 1985 et 2020 dont la moitié ont moins de 5 ans (compilation Bretagne-vivante sur Faune Bretagne)
- 140 espèces observées entre 1985 et 2020

Données ABC (2021/2023)

- 3208 données entre 2021 et 2023 soit presque autant qu'en 35 ans de collecte
- 126 espèces observées entre 2021 et 2023

- 31 espèces non revues en 2021/2023

Barge à queue noire ; Barge rousse ; Bécasseau maubèche ; Bécasseau semi palmé ; Bécasseau violet ; Bergeronnette flavéole ; Bruant des neiges ; Bruant des roseaux ; Bruant lapin ; Circaète Jean-le-Blanc ; Combattant varié ; Cygne tuberculé ; Etourneau roselin ; Fauvette pitchou* ; Fulmar boréale ; Gobe-mouche gris ; Goéland bourgmestre ; Goéland cendré ; Goéland leucopnée ; Grand labbe ; Gravelot à collier interrompu ; Macareux moine ; Macreuse brune ; Mouette de Sabine ; Pingouin torda ; Pluvier bronzé ; Puffin fuligineux ; Sterne arctique ; Sterne pierregarin ; Torcol fourmillier ; Tourterelle des bois**

(* espèces disparues potentiellement nicheuses)

- 17 nouvelles espèces entre 2021 et 2023

Alouette lulu ; Bécasse des bois ; Bondrée apivore ; Busard saint-martin ; Chevalier aboyeur ; Chevalier cul-blanc ; Chevalier sylvain ; Chouette hulotte ; Faisan de Colchide ; Foulque macroule ; Gallinule poule d'eau ; Grèbe castagneux ; Macreuse noire ; Milan noir ; Pinson du nord ; Pipit spioncelle ; Sarcelle d'hiver

Soit au total entre 1985 et 2023

- 6975 données
- 157 espèces observées

e-2- Total des espèces observées entre 1985 et 2023 (* Espèces non revues entre 2021 et 2023)

Accenteur mouchet Aigrette garzette Alouette des champs Alouette lulu Barge à queue noire* Barge rousse* Bécasse des bois Bécasseau cocorli Bécasseau maubèche* Bécasseau minute Bécasseau sanderling Bécasseau semi-palmé* Bécasseau variable Bécasseau violet* Bécassine des marais Bergeronnette des ruisseaux Bergeronnette de Yarrell Bergeronnette flavéole* Bergeronnette grise Bergeronnette printanière Bernache cravant Bondrée apivore Bouscarle de Cetti Bouvreuil pivoine Bruant des neiges* Bruant des roseaux* Bruant jaune Bruant lapon* Bruant Zizi Busard des roseaux Busard Saint Martin Buse variable Canard colvert Chardonneret élégant Chevalier aboyeur Chevalier cul-blanc Chevalier gambette Chevalier guignette Chevalier sylvain Choucas des tours Chouette Hulotte Circaète Jean-le-Blanc* Cisticole des joncs Combattant varié* Corbeau freux Cormoran huppé Corneille noire Coucou gris Courlis cendré Courlis corlieu Crave à bec rouge Cygne tuberculé* Effraie des clochers	Epervier d'Europe Etourneau roselin* Etourneau sansonnet Faisan de Colchide Faucon crécerelle Faucon émerillon Faucon hobereau Faucon pèlerin Fauvette à tête noire Fauvette des jardins Fauvette grisette Fauvette pitchou* Fou de Bassan Foulque macroule Fulmar boréale* Gallinule poule d'eau Geai des chênes Gobe-mouche gris* Goéland argenté Goéland bourgmestre* Goéland brun Goéland cendré* Goéland leucophée* Goéland marin Grand cormoran Grand gravelot Grand labbe* Gravelot à collier interrompu* Grèbe castagneux Grive draine Grive litorne Grive mauvis Grive musicienne Guillemot de Troïl Harelde boréale Héron cendré Héron garde bœuf Hibou des marais Hirondelle de fenêtre Hirondelle de rivage Hirondelle rustique Huitrier pie Labbe parasite Linotte mélodieuse Macareux moine* Macreuse brune* Macreuse noire Martinet noir Martin-pêcheur d'Europe Merle noir Mésange à longue queue Mésange bleue	Mésange charbonnière Mésange huppée Milan noir Moineau domestique Mouette de Sabine* Mouette mélanocéphale Mouette rieuse Mouette tridactyle Phroagmite des joncs Pic épeiche Pic vert Pie bavarde Pigeon biset (ferme) Pigeon colombin Pigeon ramier Pngouin torda* Pinson des arbres Pinson du nord Pipit maritime Pipit farlouse Pipit spioncelle Plongeon imbrin Pluvier argenté Pluvier bronzé* Pluvier doré Pouillot fitis Pouillot véloce Puffin des anglais Puffin des Baléares Puffin fuligineux* Roitelet huppé Roitelet triple bandeau Rougegorge familier Rouge-queue noir Rousserolle effarvatte Sarcelle d'hiver Serin cini Sterne arctique* Sterne caugek Sterne pierregarin* Tadorne de Belon Tarier des prés Tarier pâtre Tarin des aulnes Torcol fourmilier* Tournepierre à collier Tourterelle des bois* Tourterelle turque Traquet motteux Troglodyte mignon Vanneau huppé Verdier d'Europe
---	---	---

Toute l'année
 de passage
 Seulement automne/hiver
 seulement printemps/été

e-3- Statut des espèces contactées et inscriptions sur les listes rouges (LR) de l'UICN.

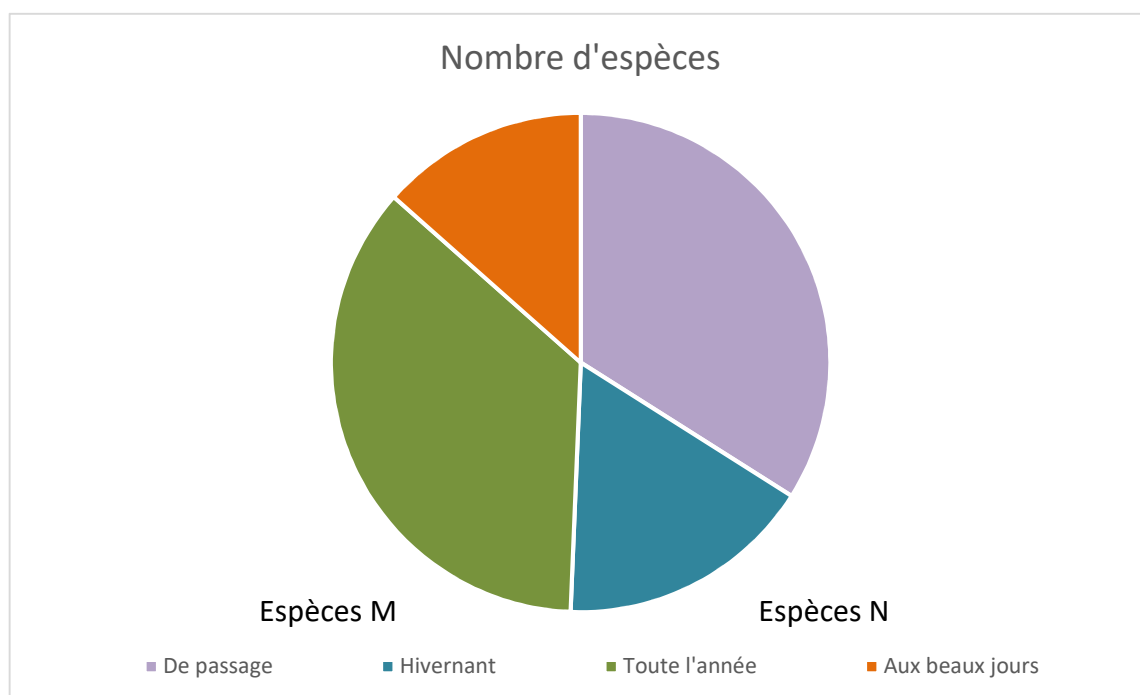
	N	M	LR Europe	LR France N	LR BZH		Responsabilité BZH		Responsabilité sur la commune de Porspoder
					N	M	N	M	
Alouette des champs	X	X		Quasi menacée	Vulnérable		Elevée		Très élevée
Bécasse des bois		X						Elevée	Très élevée
Bécasseau sanderling		X						Très élevée	Très élevée
Bécasseau variable		X				Quasi menacée		Très élevée	Modérée
Bouscarle de Cetti	X						Elevée		Elevée
Bouvreuil pivoine	X			Vulnérable	Quasi menacée		Modérée		Très élevée
Bruant jaune	X	X		Vulnérable	En danger		Très élevée		Très élevée
Chardonneret élégant	X			Vulnérable			Elevée		Modérée
Cormoran huppé	X						Très élevée		Très élevée
Coucou gris	X	X			Quasi menacé		Modérée		Modérée
Courlis cendré		X	Quasi menacé					Très élevée	Elevée
Crave à bec rouge	?				En danger		Elevée		Elevée
Epervier d'Europe	X						Modérée		Modérée
Fauvette grise	X			Quasi menacée			Modérée		Elevée
Goéland argenté	X				Vulnérable		Très élevée		Très élevée
Goéland brun	X				Vulnérable		Très élevée		Elevée
Goéland marin	X						Très élevée		Elevée
Grand gravelot		X				Vulnérable		Très élevée	Très élevée
Hirondelle de fenêtre	X						Modérée	Modérée	Elevée
Hirondelle de rivage	X						Elevée	Modérée	Très élevée
Hirondelle rustique	X						Modérée	Modérée	Modérée
Huitrier pie		X	Vulnérable					Très élevée	Elevée
Linotte mélodieuse	X	X		Vulnérable			Modérée		Elevée
Moineau domestique	X				Vulnérable		Modérée		Elevée
Pipit maritime	X						Très élevée		Très élevée
Pipit farlouse	X	X		Vulnérable	Vulnérable		Elevée	Modérée	Elevée
Tadorné de belon	X						Très élevée	Elevée	Elevée
Tournepierré à collier		X						Très élevée	Modérée
Traquet motteux	?	X			En danger		Elevée	Modérée	Elevée
Verdier d'Europe	X	X			Vulnérable		Elevée		Elevée

M : les espèces mentionnées sont migratrices ou hivernantes. La commune constitue soit une halte migratoire importante pour ces oiseaux soit un lieu de résidence hivernal. Cela concerne principalement les limicoles fréquentant le littoral. Les bécasseaux et gravelots, les courlis cendrés, les huitriers et les tournepierrés à collier méritent une attention particulière à l'échelle de la Bretagne. Les boisements humides sont également intéressants pour la survie de la bécasse.

N : les espèces nicheuses dont la responsabilité bretonne est importante. Outre les espèces marines qui se reproduisent sur les îlots de la commune (goélands et cormorans, tadornes), le bruant jaune est le passereau emblématique de la commune côté campagne. Il se maintient grâce au bocage sur la zone agricole. Porspoder a également une responsabilité non négligeable sur d'autres espèces comme le verdier, les pipits, le chardonneret, le bouvreuil ou l'alouette.

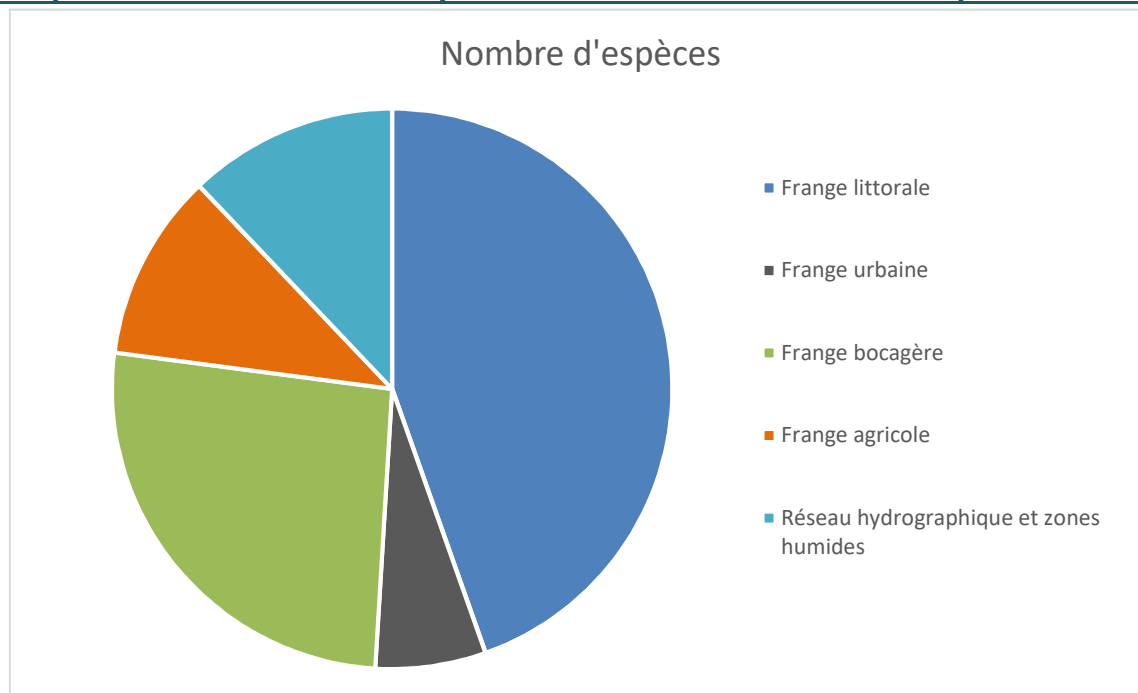
Responsabilité sur la commune de Porspoder (à dire d'expert) : Certaines espèces peuvent revêtir une importance différente à l'échelle de la commune. Ainsi, la Bretagne a une responsabilité très forte pour le bécasseau variable, les goélands, l'huitrier-pie, le tadorne de Belon ou le tournepierre à collier. Mais sur la commune de Porspoder, les effectifs sont relativement faibles par rapport à d'autres sites plus accueillants. A l'inverse, la responsabilité bretonne peut être faible à l'égard d'espèces comme le bouvreuil, la fauvette grisette, l'hirondelle de fenêtre, la linotte ou le moineau domestique mais importante pour la commune.

e-4- Répartition du nombre d'espèces en fonction de leur statut de résidents



Sur ce graphique, on peut voir qu'une grande partie des espèces est présente toute l'année et que l'autre grosse partie est constituée d'espèces de passage ou hivernantes. Cette 2^{ème} catégorie est observée principalement en mer ou sur le littoral en automne et hiver. Les nicheurs migrateurs sont en général des insectivores venant de pays plus chauds. Une vingtaine d'espèces se trouve dans cette catégorie ce qui est relativement faible. Cela est peut-être à mettre en rapport avec une faible densité d'insectes.

e-5- Répartition du nombre d'espèces en fonction de leur habitat préférentiel

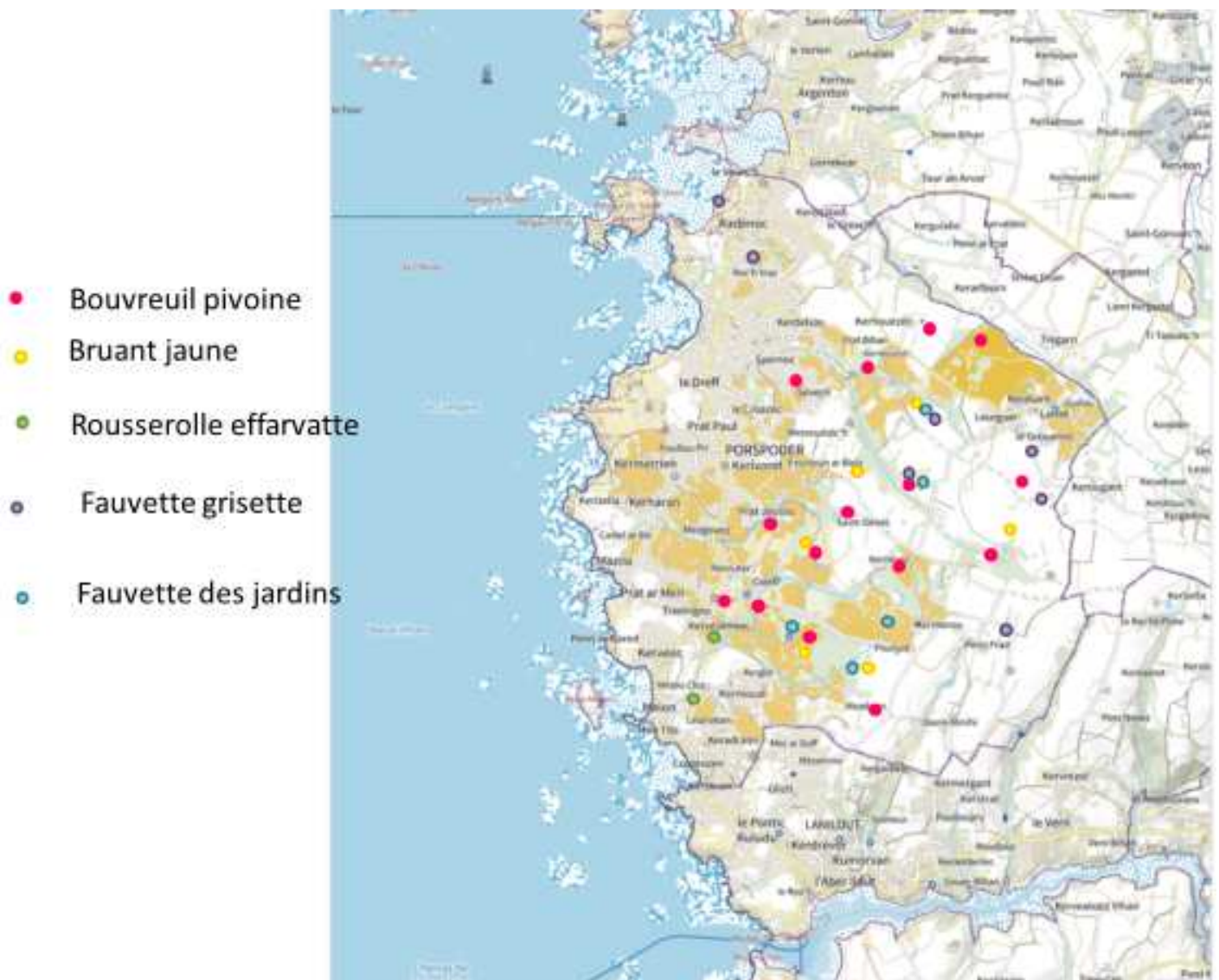


La plupart des espèces sont observées sur le bord de mer. La pression d'observation y est plus importante. Beaucoup d'espèces n'y sont notées que de façon exceptionnelle lors de haltes migratoires. L'autre grande partie peuple le bocage qui reste un des milieux les plus riches. Les zones humides sont peu étendues et ne concernent que peu d'espèces inféodées. Il n'y a pas beaucoup d'espèces qui habitent spécifiquement le village comme les hirondelles et les martinets. Nombre d'oiseaux mentionnés sur la commune sont opportunistes et se retrouvent dans les différents milieux ce qui n'est pas forcément représenté dans le schéma ci-dessus.



Héron cendré, photo Marie Hascoët

e-6- Répartition de quelques espèces de passereaux chanteurs à Porspoder au printemps



Le **rousserolle effarvate** a une répartition très limitée aux zones humides pourvues de roseaux de préférence.

Le **bouvreuil pivoine**, qui est une espèce quasi-menacée, à une répartition assez importante sur la commune. Il peuple la plupart des zones boisées où il consomme les bourgeons des saules. En hiver, il peut être observé dans les jardins notamment lorsqu'ils sont pourvus d'arbustes à baies.

La **fauvette grisette** apprécie les terrains assez dégagés pourvus de buissons comme les landes, les dunes et haies.

La **fauvette des jardins** s'entend dans les bois denses de saules de Saint Ourzal et du Severn.

Le **bruant jaune** peuple le bocage au printemps mais apprécie, en hiver, les grandes cultures bordées de haies comme à Poulyot.

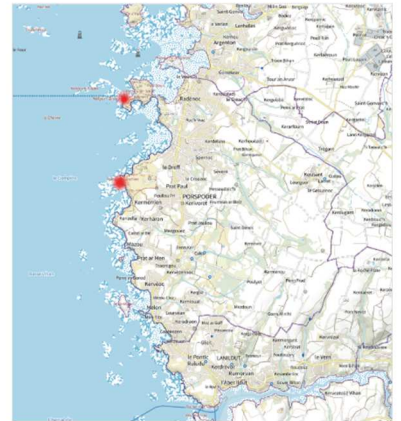
F - Où observer les oiseaux à Porspoder ?

f-1- Sur la frange littorale

f-1-1- En mer



C'est à la pointe de Garchine ou au bout de la Presqu'île Saint Laurent qu'il est possible d'observer les oiseaux marins. En faisant un tour d'horizon, on y voit goélands, mouettes, cormorans, sternes. Parfois les puffins et fous de Bassan se rapprochent de la côte. En hiver, il est possible d'observer le guillemot de Troïl ou le petit pingouin mais aussi plus rarement le plongeon imbrin.



Les plages de Melon, du Bourg, des Colons accueillent en hiver de nombreux oiseaux qui y trouvent de quoi s'alimenter à marée basse. Les bécasseaux, gravelots, hérons, aigrettes, mouettes, tadornes s'y affairant. Au printemps et en automne, des visiteurs habituels viennent faire une halte. Courlis, Pluviers, barges, chevaliers sont au rendez-vous. La laisse de mer, souvent épaisse, est le restaurant des tournepierres à collier mais aussi de nombreux passereaux comme les étourneaux, les grives, les pipits, les bergeronnettes...



f-1-2- Sur les estrans



f-1-3- Sur les dunes et les landes



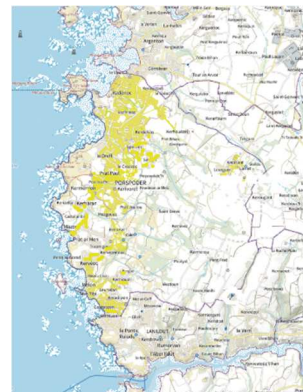
Les landes sur Porspoder restent relativement peu étendues. Elles sont principalement présentes sur le littoral vers Garchine (Callune) et la Presqu'île St Laurent (fougères, fétuques...). A l'intérieur des terres, quelques landes relictuelles se trouvent vers St Denec et St Ourzal. Elles sont constituées d'ajoncs et sont souvent pâturées. En arrière des plages du vivier et des colons, une prairie dunaire sèche couvre une belle étendue. Ces milieux sont des secteurs privilégiés pour des espèces de passereaux nichant au sol ou dans des buissons comme l'alouette, la linotte, la fauvette grisette, le pipit farlouse, le tarier pâtre. Dans les landes intérieures, l'engoulevent d'Europe pourrait y résider mais n'a pas encore été détecté.



f-2- Sur la frange urbaine



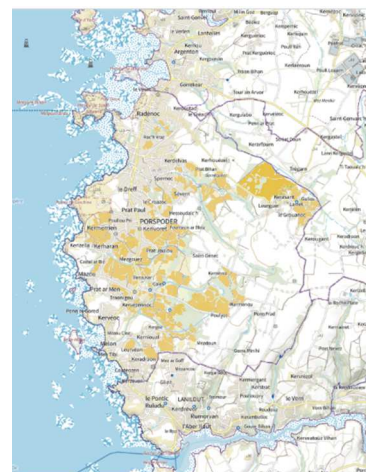
Dans le bourg et les hameaux, beaucoup d'habitations ont des jardins parfois de grandes surfaces. Les troglodytes et merles sont abondants, les mésanges s'y sont aussi installées. Les pies et choucas apprécient la proximité des humains et la diversité des jardins. Les hirondelles rustiques sont assez abondantes dans les hameaux agricoles tandis que l'hirondelle de fenêtre est moins commune. Seules quelques maisons les accueillent dans le bourg, près du centre.



f-3- Sur la frange bocagère



La commune de Porspoder n'est pas particulièrement boisée. Un bocage se maintient entre Saint Ourzal et Poulyot ainsi que quelques bois vers Prat Joulou, le Severn, Kerasant... Les prairies permanentes restent aussi assez rares mais sont parfois conservées dans le bocage. Ces zones sont habitées par les chouettes, les pics verts et épeiches, les buses et éperviers mais aussi par de nombreux passereaux comme les pinsons, le bruant jaune, les mésanges, les grives. La sittelle et le grimpereau n'ont pas été notés lors des inventaires par manque certainement de bois plus anciens. La tourterelle des bois n'a pas non plus été rencontrée.



f-4- Sur la frange agricole



L'est de la commune est marqué par d'importantes surfaces agricoles uniformes cultivées pour la plupart en maïs. Si au printemps et en été, ces espaces sont pratiquement vierges en biodiversité, l'hiver, les champs mis à nus sont favorables à quelques espèces. Les choucas et corneilles aiment venir grappiller quelques grains de maïs tout en surveillant d'éventuels prédateurs de même que les pigeons. Quand les conditions météo deviennent plus difficiles, les passereaux forment des bandes parfois importantes. En provenance du nord et de l'est, les bruants jaunes, pinsons, pipits farlouses, alouettes, grives litornes et étourneaux se rassemblent. Les bécassines apprécient les champs très humides ainsi que les pluviers dorés et les vanneaux huppés.



f-5- Sur le réseau hydrographique et les zones humides

f-5-1 Dans les bois humides



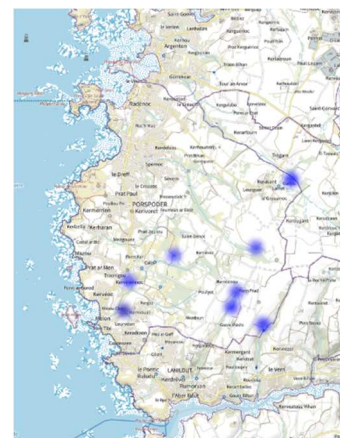
Les bois humides forment une ripisylve parfois dense le long du Spernoc, du ruisseau de Melon, de Castel ar Bic, de Kermerrien ou des ruisseaux se jetant dans l'Aber Ildut. Constitués de saules roux et de chênes, complétés au printemps par des formations de type mégaphorbiaies à *Ceananthes*, ils forment un maillage peu pénétrable et luxuriant. Ils apportent un caractère sauvage et mystérieux bien souvent disparu de nos campagnes. Les chants de la bouscarle, des fauvettes des jardins et à tête noire, du bouvreuil y résonnent au printemps tandis que les bécasses viennent s'y réfugier en hiver.



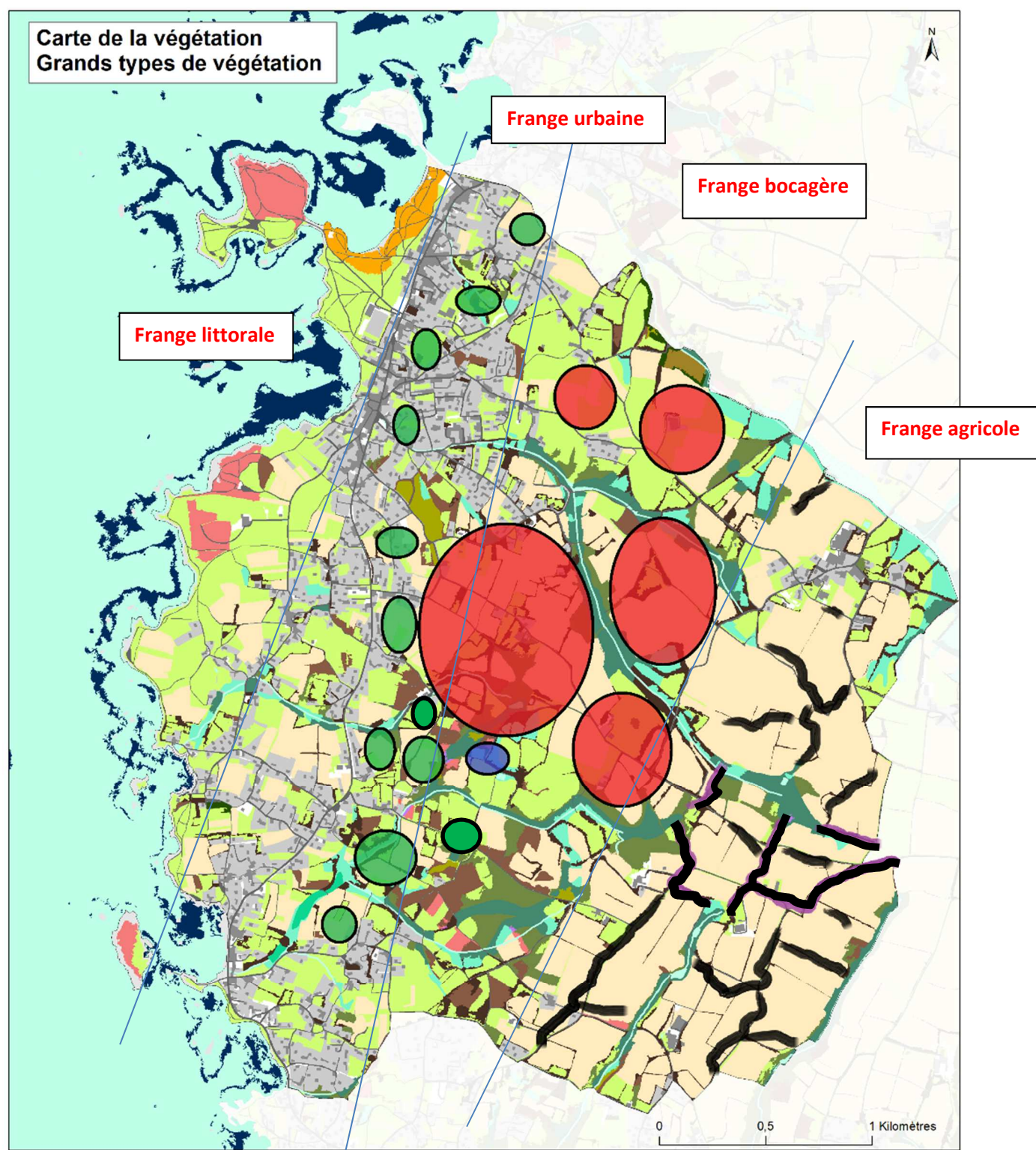
f-5-2 Près des mares et roselières



Les mares parfois bordées de roseaux, de carex et de joncs sont fréquentées par les oiseaux de passage qui viennent s'y nourrir. Ainsi, on observe au-dessus de la lagune de Saint Denec, le ballet des hirondelles qui viennent y chasser dès leur arrivée à la fin mars tandis que les chevaliers cul-blanc s'y laissent surprendre à l'automne. Le grèbe castagneux s'y reproduit ainsi que la gallinule poule-d'eau et le canard colvert. Plusieurs étendues d'eau libre existent sur la commune. Hormis la lagune de Saint Denec, des mares à Penn Frad accueillent les foulques, les bécassines, les bergeronnettes... Dans les roselières de Melon et de Kervézennoc, la rousserolle effarvate chante au printemps.



G - Préconisation de gestion pour favoriser l'avifaune à Porspoder



Plantation d'arbres, zones en libre évolution, gestion différenciée...



Plantation de haies



Restauration de zone humide, Phyto-épuration.



Restauration du bocage

Afin d'améliorer les capacités d'accueil de la commune pour l'avifaune ou tout du moins de la sécuriser, plusieurs préconisations peuvent être émises. Ainsi, il est possible de maintenir la diversité des milieux, de favoriser l'avifaune et toute la biodiversité, d'améliorer la valeur paysagère.

g-1- Sur la frange littorale

Le littoral est plutôt bien préservé entre les terrains du département et la loi littorale. Un des principaux problèmes sur la dune reste la fréquentation humaine hors sentier et la divagation des chiens.

Le nombre de sentiers sur la dune est peut-être à limiter de même que sur la presqu'île St Laurent (limiter la fragmentation du milieu). Des panneaux informant de la nécessité de rester sur les chemins et de tenir son chien en laisse peuvent être utiles. Des opérations de communication sont à prévoir. Les activités de masse sur ces espaces naturels ne sont pas à encourager sauf si elles sont bien cadrées.

La laisse de mer doit être laissée en place sur les plages dans la mesure du possible. La végétation du haut de plage doit être maintenue.

Sur la Presqu'île, on peut favoriser sur quelques parcelles la pousse de landes hautes à ajoncs pour la fauvette pitchou.

Si les roches du grand mouzou, du grand Melgorn sont pratiquement inaccessibles, les roches de Garchine et de la salle verte sur la Presqu'île Saint Laurent sont souvent escaladées. Il serait utile d'interdire leur accès jusqu'au 31 juillet pour ne pas perturber la reproduction de certains oiseaux (Goélands, cormoran, faucon crécerelle, craves à bec rouge...).

g-2- Sur la frange urbaine

Il faudrait redonner de la place aux arbres dans la zone urbanisée en adaptant les arbres aux conditions du milieu. Les parterres et jardins comportant des végétaux locaux ou mellifères favoriseront la biodiversité et donc les oiseaux. Il faut encourager l'accueil de certaines espèces anthropophiles telles les hirondelles, les martinets et les moineaux. Il faut accentuer la gestion différenciée des espaces verts.

Pour les propriétaires de jardin, il y a possibilité de participer au programme « regain » de Bretagne vivante ou Refuge LPO.

g-3- Sur la frange bocagère

Il faut maintenir le bocage et les haies et surtout reconnecter la partie centrale. Il faut favoriser les prairies pérennes et un pâturage doux. Certains terrains peuvent être laissés en libre évolution. Du reboisement peut être envisagé ainsi que des parcelles de vieillissement pour la tourterelle des bois, les rapaces et les pics. Des secteurs de landes avec un pâturage adapté serait très utile à restaurer pour de nombreux oiseaux (linotte, bruant, tarier, engoulevent, pipit farlouse...) sur le secteur de Saint Denec.

g-4- Sur la frange agricole

Le réseau de haie reste à améliorer. Des linéaires continuent de disparaître. Il serait important de laisser vieillir les haies pour améliorer l'accueil des espèces et offrir un refuge. Certains secteurs devraient être reconnectés. L'agriculture sur la partie est de la commune ne permet plus aux espèces nicheuses d'y survivre. Les cailles et perdrix grises ont disparu. Les alouettes doivent difficilement s'y reproduire lorsque les prairies sont fauchées trop tôt au printemps ou remplacées par du maïs.

g-5- Sur le réseau hydrographique et les zones humides

Les bois humides le long des cours d'eau sont maintenus. La gestion douce en taillis peut être conservée si elle n'est pas trop défrichante avec des rotations longues. Des secteurs en libre évolution sont à encourager pour les fauvettes, bouscarles, bécasses...

Les mares de Kermenou, de Penn Frad, et de Prat Joulou sont préservées. Sur la lagune de Saint Denec, de la végétation aquatique peut être plantée ainsi qu'une roselière ce qui aurait également un rôle épurateur des eaux et offrirait un abri aux canards, grèbes, gallinules, rousserolles....

Le long des cours d'eau, la végétation rivulaire peut se développer car elle engendre la multiplication des insectes favorables aux oiseaux. La végétation de certains secteurs de cours d'eau peut être fauchée pour éviter la fermeture du milieu et la disparition de ces ruisseaux en appliquant une gestion différenciée suivant les enjeux et les secteurs.

Les lavoires seront entretenus suivant les prescriptions également favorables aux autres espèces animales (amphibiens). Beaucoup de passereaux aiment s'y baigner ou s'y nourrir comme les bergeronnettes, les pipits...

g-6- Récapitulatif des préconisations suivant les espèces

Espèces	Milieu	Préconisations
Alouette des champs Linotte mélodieuse Pipit farlouse Tadorné de Belon Traquet motteux	Littoral	Fauche tardive si besoin sur la dune avec zones non fauchées, chiens en laisse, pâturage non recommandé sur la dune, panneaux de sensibilisation, limitation des sentiers
Bécasseau sanderling Bécasseau variable Bergeronnette de Yarrell Bergeronnette grise Courlis cendré Courlis corlieu Chevalier gambette Grand gravelot Huitrier pie Pipit maritime Tournepierré à collier	Littoral	Laisse de mer en place dans la mesure du possible et protection de la végétation du haut de plage, chiens en laisse sur la plage
Crave à bec rouge Cormoran huppé Faucon crécerelle Faucon pèlerin Goéland argenté Goéland brun Goéland marin	Littoral	Accès interdit du 1 ^{er} avril au 31 juillet aux îlots de Garchine, du grand Melgorn, du grand Mouzou, pointe de la Salle verte, îlots de la Presqu'île St Laurent
Fauvette grisette Fauvette pitchou Tarier pâtre	Littoral	Favoriser une lande à ajonc sur la Presqu'île Saint-Laurent et littoral vers Kerizella sur certaines parcelles
Hirondelle de rivage	Littoral	Zone de protection à 20 m sur la plage du Bourg, du Vivier, de Kerizella, de Garchine en fonction des colonies installées pour éviter l'approche des gens, panneaux d'information
Accenteur mouchet Bouvreuil pivoine Chardonneret élégant Grive musicienne Merle noir Mésange bleue Mésange charbonnière Moineau domestique Rougegorge familier	Village	Dans les jardins : haies végétales ou murs en pierres sèches, plantation d'arbustes à baies, pas d'usage de pesticides ou d'herbicides, limitation des tontes de pelouse, taille des arbres et des haies à l'automne, limitation de la divagation des chats, possibilité de pose de nichoirs adaptés en fonction des espèces, possibilité de nourrissage hivernal en suivant les préconisations des bonnes pratiques (voir site internet Bretagne-Vivante ou LPO), inscription au programme REGAIN de Bretagne Vivante ou refuge LPO...

Troglodyte mignon Verdier d'Europe		Sur les espaces communaux : prairies fleuries, haies et plantation d'arbres avec des végétaux locaux, inscription au programme REGAIN de Bretagne Vivante ou refuge LPO.
Effraie des clochers	Village	Protection des ruines et bâtiments occupés, aménagement de nichoirs dans les hangars agricoles, utilisation de raticides seulement en cas de nécessité absolue (sinon privilégier les pièges mécaniques) et suivant des prescriptions strictes (appâts empoisonnés dans un boîtier confiné) pour éviter l'empoisonnement d'espèces sauvages ou domestiques.
Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Martinet noir	Village	Inventaire et protection des zones de nidification, protection des façades en cas d'installation de colonies, sensibilisation des propriétaires concernés.
Accenteur mouchet Bouvreuil pivoine Bruant jaune Chardonneret élégant Fauvette à tête noire Grive mauvis Grive musicienne Merle noir Mésange bleue Mésange charbonnière Pinson des arbres Rougegorge familier	Bocage	Maintien du bocage, vieillissement des haies, diversification des essences d'arbres et arbustes, implantation de vergers, maintien de prairies pérennes pâturées ou fauchées tardivement.
Engoulevent d'Europe Fauvette grisette Linotte mélodieuse Tarier pâtre	Bocage	Restauration de landes, pâturage doux, fauches tardives sur landes enherbées
Buse variable Chouette Hulotte Epervier d'Europe Pic épeiche Pic vert Pigeon colombin Tourterelle des bois	Bocage	Boisements pérennes avec essences locales issues de graines locales (glands, châtaignes, faines, samares...) et ilots de vieillissement, inventaire et protection des arbres à cavités, boisements classés...
Alouette des champs Bécassine des marais Grive litorne Grive mauvis Linotte mélodieuse Pipit farlouse Pluvier doré Vanneau huppé	Zone agricole	Jachères agricoles, maintien de prairies permanentes, fauches tardives, diversification des cultures (limitation du maïs), maintien des talus et plantation de haies
Bergeronnette des ruisseaux	Zones humides	Gestion différenciée de la ripisylve des ruisseaux, nettoyage des lavoirs suivant les prescriptions de bonnes pratiques
Bécasse des bois Bouscarle de Cetti Fauvette à tête noire Fauvette des jardins	Zones humides	Maintien des boisements humides et d'ilots en libre évolution, exploitation possible de certains secteurs en taillis suivant des prescriptions strictes (saison, régularité, type d'essences...), boisements classés...
Bécasse des bois Bécassine des marais Bergeronnette des ruisseaux Râle d'eau	Zones humides	Maintient et restauration de prairies humides à molinie
Canard colvert Chevalier cul-blanc Foulque macroule Gallinule poule-d'eau Grèbe castagneux	Zones humides	Maintient de mares en eaux libres, gestion appropriée de la ripisylve si besoin et de la prolifération des plantes aquatiques, vigilance concernant l'introduction de la Jussie
Bruant des roseaux Rousserolle effarvatte	Zones humides	Restauration de zones humides, maintien de roselières, lutte contre l'herbe de la Pampa

H- Conclusion

L'Inventaire de la Biodiversité Communale a largement contribué à mieux connaître l'avifaune fréquentant la commune de Porspoder. Il a permis d'acquérir plus de données sur la partie intérieure qui était moins bien connue que la partie littorale. Il a également contribué à mieux cerner les enjeux de conservation de certaines espèces comme le bruant jaune, l'alouette des champs ou le bouvreuil pivoine.

Certaines espèces dont le statut de conservation n'est pas favorable, ont potentiellement disparu récemment en tant qu'espèce nicheuse comme la tourterelle des bois, la fauvette pitchou ou le bruant des roseaux. D'autres espèces ont certainement disparu il y a plus longtemps comme la perdrix grise ou la caille des blés. Certaines, potentiellement présentes, sont encore à rechercher comme le hibou moyen-duc, l'engoulevent d'Europe ou le pic épeichette. A la faveur des changements climatiques et des pratiques humaines, certaines espèces continueront probablement à disparaître tandis que d'autres s'installeront plus durablement.

Des mesures de conservation ou de restauration de milieux comme le bocage ou les zones humides pourront être envisagées à l'issu de ce travail afin de garantir à l'avifaune un accueil sur la commune de Porspoder. On pourrait même espérer un jour réentendre le roucoulement de la tourterelle des bois. Si certaines espèces rares méritent toute notre attention, nous devons également nous préoccuper des moineaux ou des hirondelles qui se raréfient sans faire de bruit...

Sur la côte, les oiseaux de mer ont aussi payé une large tribu aux épidémies. Les goélands ne sont plus si envahissants que l'on pensait. Quant aux limicoles qui animent les plages en hiver, les modifications du climat sur leur lieu de reproduction nordique ont des conséquences importantes sur leurs effectifs. Aussi, ils doivent également être protégés et respectés dans leurs activités de nourrissage, de repos...

L'ABC de Porspoder a aussi fortement mobilisé ses habitants humains qui ont montré tout l'attachement qu'ils portaient à la gente ailée.

I – Annexe : liste des espèces d'oiseaux inventoriés lors de l'ABC

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Grand labbe	<i>Stercorarius skua</i>
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>
Alouette lulu	<i>Lulula arborea</i>	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	Guillemot de Troil	<i>Uria aalge</i>
Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Héron garde bœuf	<i>Bubulcus ibis</i>
Bécasseau semi-palmé	<i>Calidris pusilla</i>	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>
Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>
Bergeronnette de Yarrell	<i>Motacilla alba yarrellii</i>	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>
Bergeronnette flavéole	<i>Motacilla flava flavissima</i>	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>
Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Bouvreuil pivoté	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Bruant lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>
Bruant Zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Busard Saint Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Mouette de Sabine	<i>Larus sabini</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melocephalus</i>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>
Chevalier cul-blanc	<i>Tringa ochropus</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Pigeon biset (ferme)	<i>Columba livia</i> (forme urbaine)
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Chouette Hulotte	<i>Strix aluco</i>	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Pinguin torda	<i>Alca torda</i>
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>
Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Puffin des anglais	<i>Puffinus puffinus</i>
Etourneau roselin	<i>Sturnus roseus</i>	Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Puffin fuligineux	<i>Puffinus griseus</i>
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Roitelet triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Rouge-queue noir	<i>Phoenicurus ochrurus</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>

Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>
Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>
Fulmar boréale	<i>Fulmarus glacialis</i>	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Gobe-mouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Tournepieuvre à collier	<i>Arenaria interpres</i>
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>
Goéland leucophée	<i>Larus cachinnans</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>		